

A close-up, profile view of a woman with light brown hair looking through the eyepiece of a white and black microscope. The background is a soft, out-of-focus blue. A large, dark blue diagonal shape covers the left side of the image, serving as a background for the text.

Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

Énergie atomique du Canada limitée
Rapport ESG de 2022



AECL
EACL

70 YEARS
ANS



Afin d'atteindre l'objectif de la carboneutralité du Canada d'ici 2050, le secteur de l'énergie doit accélérer la transition vers des sources à faible énergie ou à zéro émission de carbone.

Contenu

Lettre du président et premier dirigeant	Page 4
Qui nous sommes	Page 6
À propos de ce rapport	Page 8
Faits saillants	Page 10
Notre stratégie ESG	Page 12
Éléments distinctifs stratégiques	Page 14
• Décarbonisation • Dialogue et réconciliation avec les peuples autochtones • Médecine nucléaire • Science et technologie • Gestion des déchets radioactifs et déclassé • Consultation et développement communautaires	
Attentes de base	Page 30
• Santé et sécurité du public et de l'effectif • Gestion des risques d'entreprise • Résilience face aux changements climatiques • Gestion de l'environnement • Cybersécurité • Diversité, équité et inclusion • Attraction des employés	
Gouvernance	Page 42
Gouvernance ESG	Page 43
Surveillance des LNC	Page 44
Harmonisation des normes du cadre de production de rapports	Page 46
Annexe	Page 48



Lettre du président et premier dirigeant

Nous reconnaissons avec gratitude que nos activités se déroulent sur les terres et territoires traditionnels des peuples autochtones. À mesure que nous réfléchissons aux 70 dernières années, nous continuons d'apprendre et d'élaborer des pratiques plus réfléchies et plus délibérées pour l'avenir. Nous nous sommes engagés à établir des relations constructives par la confiance mutuelle et nous nous efforçons d'autonomiser les collectivités autochtones et de leur donner des moyens d'action en prenant des mesures significatives pour promouvoir la guérison et faire progresser la réconciliation.

Nous sommes fiers de faire progresser les objectifs environnementaux et sociaux du gouvernement du Canada grâce à la science et à la technologie nucléaires. En tant que source d'énergie non émettrice de gaz à effet de serre (GES), l'énergie nucléaire a joué et continuera de jouer un rôle important dans la réduction de l'empreinte carbone du Canada, et nous croyons qu'elle constituera un élément essentiel de la stratégie de carboneutralité du Canada au cours des prochaines décennies.

Nous collaborons avec notre entrepreneur du secteur privé, les Laboratoires nucléaires canadiens (LNC), afin de permettre l'innovation, la démonstration et le déploiement de capacités et de ressources pour répondre aux besoins canadiens et mondiaux en décarbonisation et de poursuivre les activités sécuritaires, continues et résilientes de notre parc nucléaire au Canada. Notre site phare et le plus grand centre scientifique et technologique du Canada, les Laboratoires de Chalk River, est un campus moderne de classe mondiale pour la recherche et l'innovation.

Notre approche à l'égard du nucléaire est intégrée, avec la gestion des déchets radioactifs, le déclassé et les efforts d'assainissement de l'environnement comme éléments centraux de notre orientation stratégique. Il nous incombe de gérer les déchets radioactifs et les passifs en matière de déclassé au nom du gouvernement du Canada, et nous avons démontré notre engagement à le faire en adoptant des pratiques sûres et fiables pendant des décennies. Nous continuons d'innover en tirant parti des nouvelles technologies, méthodes

et pratiques du monde entier pour élaborer de nouvelles solutions pour les déchets nucléaires, pour l'assainissement des sites de déchets hérités et le déclassé de sites, et pour toutes les nouvelles avancées nucléaires dès leur création.

Nous croyons fermement à la valeur de l'énergie nucléaire au Canada et ailleurs, et nous continuons d'appuyer les technologies nucléaires existantes et à venir dans l'esprit de la décarbonisation des réseaux d'électricité canadiens et internationaux. Le deutérium-uranium canadien (CANDU) fournit de l'électricité propre depuis des décennies au Canada et dans d'autres pays et, à l'avenir, il demeure une option sûre, fiable et prête à l'emploi pour répondre aux nouveaux besoins de production d'électricité. De nouvelles technologies nucléaires, telles que les petits réacteurs modulaires (PRM) peuvent être utilisés pour compléter le nucléaire à grande échelle en rendant les technologies nucléaires plus accessibles par des périodes de construction plus courtes, en fournissant une chaleur à haute température pour des applications industrielles et en remplaçant l'utilisation de générateurs diesel dans les collectivités éloignées. Nous travaillons aux côtés des CNL pour faire progresser la technologie nucléaire en favorisant la recherche, les démonstrations et les procédures de sécurité pour le développement de PRM.

Au-delà de nos initiatives axées sur l'environnement, notre stratégie ESG consiste à tirer parti de nos ressources en sciences et en technologie pour élaborer des solutions en médecine nucléaire et des thérapies avancées de traitement du cancer afin d'améliorer la vie des Canadiens et de ceux partout dans le monde qui souffrent de troubles de santé.

Aux côtés des LNC et de nos partenaires dans le milieu universitaire et l'industrie privée, nous sommes à tirer parti de nos laboratoires et de notre vaste expertise pour exploiter les possibilités liées à l'actinium-225, un nouveau traitement innovateur qui cible les cellules cancéreuses tout en réduisant au minimum les dommages aux tissus sains.

En plus de notre rôle en tant que société d'État dans la réalisation des objectifs de durabilité du gouvernement du Canada, nous avons travaillé avec des conseillers en matière ESG réputés au fil des ans pour approfondir notre approche à l'égard des facteurs ESG, qui est réfléchie, mais pragmatique. Cette approche tient compte des possibilités qui s'offrent à nous et est conforme aux priorités de nos intervenants. Nous sommes heureux de vous faire part de nos progrès et nos ambitions dans le domaine ESG dans notre premier Rapport ESG.

Nous sommes fiers des réalisations que nous avons accomplies jusqu'à présent et nous reconnaissons le chemin que nous avons à parcourir pour bâtir les facteurs ESG dans le fondement de tout ce que nous faisons.



Fred Dermarkar, président et premier dirigeant

Qui nous sommes

Énergie atomique du Canada limitée (EACL) est une société d'État fédérale dont le mandat est de favoriser la science et la technologie nucléaires et de protéger l'environnement en s'acquittant des responsabilités du gouvernement du Canada en matière de déchets radioactifs et de déclassement. En nous acquittant de notre mandat, nous continuerons de lutter contre les changements climatiques dans le cadre de stratégies de croissance des énergies propres et de décarbonisation, de mettre au point de nouveaux traitements contre le cancer et d'autres maladies, et d'accélérer les projets d'assainissement de l'environnement du Canada.

Fondée en 1952, EACL a joué un rôle important dans le secteur nucléaire canadien. Notre siège social, situé à Chalk River, en Ontario, est le berceau de l'industrie nucléaire canadienne. Le Canada s'est fixé comme objectif d'accroître sa part des sources d'énergie n'émettant pas de GES à 90 % d'ici 2030, ce à quoi le secteur nucléaire est essentiel. L'électricité canadienne, en moyenne, comprend environ 14 % d'énergie nucléaire et seulement 6 % d'énergie éolienne et solaire combinée¹. Nous avons l'occasion de soutenir les objectifs du Canada d'accroître la sécurité énergétique, d'abandonner progressivement les combustibles fossiles et de réduire les émissions. À titre de propriétaire du plus important laboratoire de sciences et de technologie nucléaires du Canada, notre organisation continuera de jouer un rôle essentiel dans la réalisation de ces objectifs.

EACL s'acquitte de son mandat dans le cadre d'un modèle d'organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur (OGEE), selon lequel un organisme privé, les Laboratoires nucléaires canadiens (LNC), est responsable de la gestion et de l'exploitation des sites d'EACL. Dans le cadre du modèle d'OGEE, EACL est propriétaire des sites, des installations, des actifs, de la propriété intellectuelle, tandis que les LNC sont responsables de l'exploitation quotidienne sous notre supervision en tant que contrepartie contractuelle.

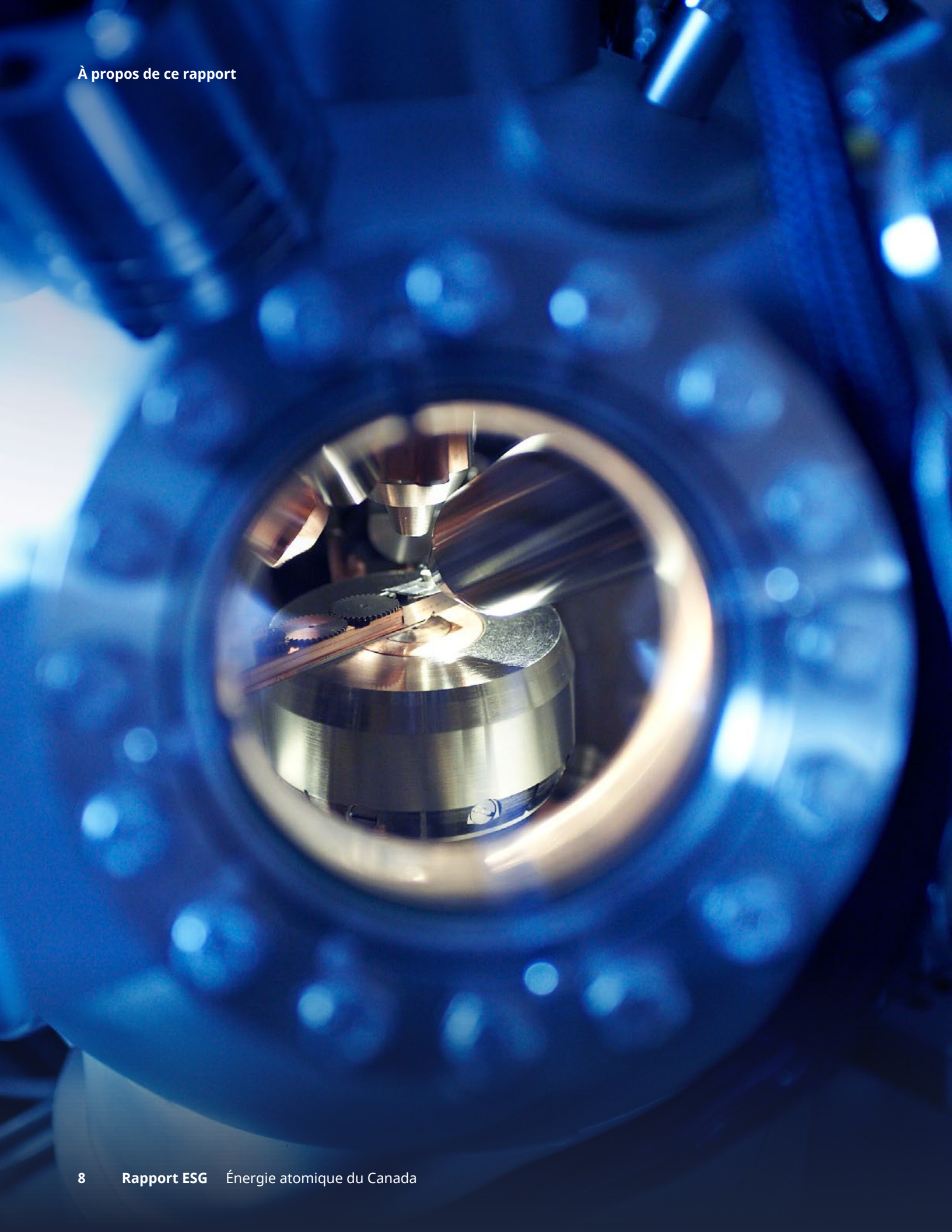
Ce modèle permet à EACL de tirer parti des connaissances et des compétences internationales pour faire progresser les travaux et les priorités tout en apportant l'expérience et l'expertise du secteur privé aux activités de ses sites. Il permet également aux LNC de faire progresser ses priorités de la manière la plus efficace et la plus efficiente possible, tout en préservant la sécurité, la sûreté et la protection de l'environnement. Le modèle d'OGEE est appuyé par l'équipe d'experts d'EACL, qui possèdent la large assise d'expérience nécessaire pour superviser le contrat avec les LNC et qui jouent un rôle de surveillance et de remise en question pour optimiser les ressources du Canada.

Nous procurons de la valeur au Canada grâce à une science et une technologie de pointe, et à l'avancement de la médecine nucléaire. Nous sommes déterminés à travailler et à établir des relations de confiance avec nos intervenants, y compris les municipalités locales et les collectivités autochtones.

¹Statistique Canada (2022), Production de l'énergie électrique, production mensuelle selon le type d'électricité par type d'électricité



Nous avons l'occasion de soutenir les objectifs du Canada d'accroître la sécurité énergétique, d'abandonner progressivement les combustibles fossiles et de réduire les émissions.



À propos de ce rapport

En tant que premier rapport sur les facteurs ESG d'EACL, le présent document donne un aperçu de nos progrès et de nos ambitions en vue de favoriser la durabilité et l'innovation nucléaire au Canada. Le rapport démontre notre engagement envers la transparence dans la communication de notre parcours ESG.

Il met en lumière les stratégies et les mesures visant à faire progresser les intérêts du nucléaire au Canada, notamment la décarbonisation du secteur de l'énergie, la collaboration, l'établissement de relations fondées sur la confiance avec les peuples autochtones et l'amélioration de la vie des Canadiens grâce à l'avancement de la médecine nucléaire.

Les données de ce rapport ESG couvrent notre rendement au Canada du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022. Afin de s'harmoniser avec les exigences en matière de rapports du gouvernement, les données de la Global Reporting Initiative (GRI) reflètent la période visée par le rapport allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021. Ces données sont marquées d'un astérisque (*). Les références à « EACL », « nous », « notre » ou « Société » renvoient à Énergie atomique du Canada limitée. Tous les montants en dollars sont en dollars canadiens.

Ce rapport ESG a été examiné et approuvé pour publication par notre équipe de direction et le conseil d'administration, y compris le Comité ESG d'EACL et les champions ESG de la direction, qui sont responsables de l'ESG au sein de l'organisation et ont participé à l'élaboration du présent rapport. Il est actuellement offert en français et en anglais.

Ce rapport ESG a été préparé par rapport aux normes GRI et à la norme de l'industrie Sustainability Accounting Standards Board (SASB) pour les services d'électricité et les producteurs d'électricité. Alors que nous poursuivons notre parcours ESG, EACL a pour objectif de passer à un modèle de production de rapports plus intégré, soutenant notre engagement à l'égard de la transparence et à la reddition de compte. Consultez [l'annexe](#) à la fin du présent rapport pour plus de détails. Conformément à l'exigence du gouvernement du Canada selon laquelle toutes les sociétés d'État adoptent les normes du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (IFCC) dans le cadre des rapports d'entreprise, EACL s'engage à se conformer entièrement aux recommandations du Groupe de travail sur l'IFCC et nous élaborons notre premier rapport sur l'IFCC qui sera publié au début de 2023.

Faits saillants

Notre stratégie ESG s'appuie sur notre ambition de soutenir les objectifs du gouvernement du Canada en matière environnementale, sociale et de décarbonisation, et est renforcée par notre approche visant à intégrer les facteurs ESG dans l'ensemble de notre organisation. Nous nous sommes engagés à travailler aux côtés de nos intervenants et des collectivités autochtones, et à tirer des leçons du passé pour améliorer notre approche à l'égard des facteurs ESG.

Les données marquées d'un astérisque (*) correspondent à la période visée par le rapport allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Réflexion sur nos progrès ESG

111 bâtiments ont été déclassés,
et nous déclasserons les 77 bâtiments obsolètes restants avant 2055.

Nous avons réussi à réduire 38 % les émissions de GES
en fonction du niveau de référence de 2005 aux Laboratoires de Chalk River et aux LNC.

Exploration des projets d'énergie propre

dans le cadre de l'initiative Démonstration, d'Innovation et de Recherche sur l'énergie propre (DIREP).



Actinium-225

Nous faisons progresser la recherche et le développement de ce nouveau traitement prometteur et innovateur pour de nombreuses formes de cancer.

1,3 million tonnes

de déchets radioactifs de faible intensité ont été extraits du rivage du lac Ontario.

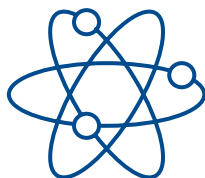
Soutenir nos ambitions ESG actuelles

Le plan d'action pour la réconciliation autochtone

est en voie d'élaboration pour mieux soutenir la façon dont nous dialoguons et collaborons avec les peuples autochtones.

Les isotopes médicaux

produits par des scientifiques des LNC aux Laboratoires de Chalk River ont été utilisés dans plus d'un milliard de traitements médicaux.



2 700*

habitants locaux sont actuellement à l'emploi des LNC aux Laboratoires de Chalk River.

Accélération de la prestation de la radiothérapie pharmaceutique

aux patients et aux pratiques cliniques en collaborant avec le gouvernement, le milieu universitaire et l'industrie.

Réduction du carbone

en utilisant du bois massif dans la construction de trois nouveaux bâtiments et en considérant le bois massif comme un matériau dans les futures constructions.

Nos cibles significatives et mesurables

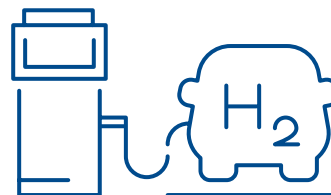


La carboneutralité d'ici 2040

est une cible qui a été fixée par EACL et les LNC, et nous avons mis en place un plan pour atteindre cette cible.

Égales d'ici 2023

Nous sommes alignés pour respecter cet engagement, qui vise à assurer aux femmes un salaire égal, un leadership et des possibilités dans le domaine de l'énergie propre d'ici 2030.



Décarbonisation de notre parc de véhicules légers

d'ici 2030, conformément aux objectifs du gouvernement du Canada.



Notre stratégie ESG

Nous travaillons à intégrer les facteurs ESG dans tout ce que nous faisons, y compris notre processus de gouvernance, notre prise de décision et notre stratégie organisationnelle. Notre stratégie ESG tient compte à la fois de la façon dont nous gérons les facteurs ESG à l'interne en tant qu'organisation et de la manière dont nous pouvons tirer parti de nos capacités et de nos ressources pour soutenir les efforts ESG nationaux et mondiaux.

Notre stratégie ESG décrit notre approche pragmatique, mais robuste de la gestion des possibilités ESG et des risques inhérents à nos activités et à notre rôle de société d'État fédérale.

Notre stratégie ESG s'appuie sur notre vision actuelle qui consiste à favoriser au Canada les débouchés de l'énergie nucléaire et reconnaît que, dans le cadre du modèle d'OGEE, nous surveillerons les efforts des LNC, y compris dans le cadre de sa propre stratégie ESG, pour atteindre les objectifs et les résultats stratégiques. Il s'agit d'un facteur d'activation de notre stratégie organisationnelle.

EACL a pour mission d'accroître la valeur pour les Canadiens en stimulant l'innovation nucléaire, en créant un campus nucléaire de pointe et en nettoyant les déchets existants. Nous travaillons à intégrer les facteurs ESG dans tout ce que nous faisons, y compris notre processus de gouvernance, notre prise de décision et notre stratégie organisationnelle. Notre stratégie ESG tient compte à la fois de la façon dont nous gérons les facteurs ESG à l'interne en tant qu'organisation et de la manière dont nous pouvons tirer parti de nos capacités et de nos ressources pour soutenir les efforts ESG nationaux et mondiaux. Dans le cadre de la mise en œuvre de notre stratégie, nous reconnaissons l'occasion unique de concrétiser une idée que nous offre la supervision des LNC.

Nous nous sommes engagés à superviser avec les LNC et à collaborer avec eux dans le cadre de ses efforts ESG, ainsi qu'à revoir chaque année notre stratégie pour intégrer des pratiques exemplaires.

Bien qu'il s'agisse de notre premier rapport ESG, EACL s'est engagée depuis longtemps à poursuivre un programme ESG. Au cours des dernières années, nous avons travaillé avec un tiers de bonne réputation pour faciliter une évaluation ESG objective de

l'état actuel. L'an dernier, nous avons fait état des progrès et des intentions stratégiques à l'interne. Nous continuons à tirer parti de ces progrès et nous nous engageons dans la prochaine étape de notre parcours ESG avec notre premier rapport ESG public.

Une première étape essentielle dans l'élaboration d'une stratégie ESG significative consiste à comprendre les priorités de nos intervenants. En 2022, EACL a travaillé avec un tiers objectif pour faire participer certains de nos principaux intervenants à une évaluation de l'importance relative des facteurs ESG afin de comprendre leurs priorités, risques et possibilités ESG. Grâce à ce travail, nous avons cerné les sujets ESG qui importent le plus pour notre entreprise et nos intervenants, ainsi que les occasions d'améliorer notre rendement dans ces domaines. En fin de compte, les résultats de l'évaluation de l'importance relative des facteurs ESG ont donné lieu à six sujets ESG qui sont des « éléments distinctifs stratégiques » et à sept qui sont nos « attentes de base » dans le contexte de notre stratégie ESG et de notre rôle dans la transition vers une économie à faible émission de carbone. Les « éléments distinctifs stratégiques » servent à éclairer la stratégie ESG et à exposer les priorités ESG d'EACL à nos intervenants, tandis que les « attentes de base » sont des sujets importants pour EACL et qui nécessitent des efforts constants, mais qui ne favorise pas notre stratégie ESG.

Éléments distinctifs stratégiques

Notre stratégie ESG est orientée par nos éléments distinctifs uniques en tant qu'entreprise et est intégrée dans notre stratégie organisationnelle. Bien que tous les aspects des facteurs ESG comptent pour nous et pour nos intervenants, notre stratégie s'articule autour des sujets qu'EACL est en position unique d'influencer et de diriger, avec la crédibilité derrière nous pour le faire. Ces « éléments distinctifs stratégiques » produiront des résultats concrets pour soutenir EACL au cours de notre parcours ESG à long terme.



Décarbonisation

La décarbonisation des économies mondiales est l'un des défis les plus urgents de notre époque, et la décarbonisation des systèmes énergétiques qui sous-tendent les activités économiques est un principe fondamental. Afin d'atteindre l'objectif de la carboneutralité du Canada d'ici 2050, le secteur de l'énergie doit accélérer la transition vers des sources à faible énergie ou à zéro émission de carbone. Outre d'autres sources d'électricité propres et renouvelables, l'énergie nucléaire a un rôle crucial à jouer dans la décarbonisation du réseau électrique. À EACL, nos activités d'innovation scientifique et technologique visent à permettre une telle transition, à l'échelle nationale et mondiale. De plus, nous reconnaissons notre responsabilité de décarboniser nos propres activités, y compris celles des LNC.

Déploiement de technologies nucléaires pour soutenir les efforts canadiens et mondiaux de décarbonisation

À mesure que nous continuons de créer des possibilités nucléaires pour le Canada, EACL a un rôle clé à jouer dans les cibles de décarbonisation et de carboneutralité du gouvernement du Canada. L'énergie nucléaire représente une immense occasion de réduire les émissions à l'échelle nationale et mondiale. L'énergie nucléaire représente 14 % de la production totale d'électricité au Canada² et 59 % de l'électricité produite en Ontario³. À EACL, l'innovation nucléaire est au cœur de notre objectif. Les technologies nucléaires peuvent fournir des solutions énergétiques à faible émission de carbone pour soutenir les objectifs canadiens et mondiaux de carboneutralité.

Technologie CANDU

Les Laboratoires de Chalk River, notre site phare et la plus grande installation scientifique et technologique du Canada, ont connu de nombreuses percées dans le domaine nucléaire, y compris le développement de la technologie des réacteurs CANDU. Le CANDU, de concert avec la technologie connexe des réacteurs à eau lourde sous pression, est actuellement déployé dans 19 réacteurs au Canada et 26 à l'étranger pour un total de 45 réacteurs, contribuant à la décarbonisation et à la stabilité des réseaux électriques à l'échelle nationale et mondiale.

Il est maintenant prêt à être déployé, car sa conception C6 éprouvée a été mise à jour pour répondre aux normes et aux codes actuels. CANDU offre des possibilités uniques par rapport à d'autres conceptions de réacteurs, notamment par son utilisation du combustible d'uranium naturel et sa capacité de produire des isotopes médicaux en même temps que la production d'électricité.

²Statistique Canada (2022), *Production de l'énergie électrique, production mensuelle selon le type d'électricité*

³REC (2022), *Profils énergétiques des provinces et territoires*

Technologie des petits réacteurs modulaires (PRM)

Dans le cadre de sa vision à long terme, EACL permet aux LNC de faire progresser la recherche et la technologie dans le domaine des PRM. La technologie des PRM pourrait offrir de nouvelles options d'énergie propre qui aideront le Canada à atteindre ses objectifs d'action climatique, notamment la décarbonisation et la carboneutralité. Conformément au Plan d'action sur les PRM du gouvernement du Canada, les LNC travaillent à faire progresser le développement de la technologie des PRM en tant que source d'énergie sûre, propre et abordable. Les PRM sont des réacteurs nucléaires plus petits, moins complexes et plus abordables que les technologies nucléaires actuelles. Cette technologie en voie de développement pourrait fournir de nouvelles options d'énergie propre aux réseaux électriques provinciaux, aux collectivités éloignées et aux secteurs difficiles à atteindre qui dépendent actuellement des énergies non renouvelables, comme le souligne le Plan d'action sur les PRM.

Le gouvernement du Canada a démontré son engagement à l'égard de la technologie des PRM par des investissements et des recherches visant à réduire au minimum les déchets générés par ces réacteurs. En tant que nation, nous utilisons la technologie des PRM pour renforcer les accords et les partenariats internationaux de coopération nucléaire, et soutiennent la réglementation, la sûreté et la sécurité des PRM. Nous misons sur notre expertise et nos installations pour faire du Canada un chef de file de l'industrie, et les LNC ont pour but d'installer un réacteur de démonstration sur l'un des sites d'EACL avant 2030. Les LNC ont demandé aux développeurs de PRM de participer au processus d'évaluation de l'élaboration et de l'exploitation d'un projet de PRM de démonstration. L'une de ces entreprises, Global First Power, a signé un accord d'accueil de projet avec les LNC pour la construction de son projet de microréacteur modulaire. Global First Power travaille actuellement avec les LNC à la construction et à l'exploitation d'un PRM aux Laboratoires de Chalk River, et espère bâtir le premier PRM au Canada à l'appui des objectifs de

Ressources naturelles Canada. Les LNC continuent d'explorer l'initiative DIREP pour démontrer comment les PRM peuvent s'intégrer aux sources de production renouvelables, ainsi qu'à diverses sources de consommation. Pour plus d'informations sur l'initiative DIREP, [cliquez ici](#).

Favoriser l'avancement des technologies de fusion

Les technologies de fusion représentent une occasion croissante pour la science nucléaire à l'échelle mondiale, et elles ont reçu le soutien d'organisations industrielles du secteur privé et d'investisseurs. Au Canada, des fournisseurs crédibles de PRM qui s'appuient sur un système de fusion sous-jacent entrent sur le marché et deviennent partie intégrante du tissu de notre industrie. Nos laboratoires possèdent une solide expertise dans ce domaine de recherche et nous sommes bien placés pour soutenir l'approche fédérale de recherche et développement sur la fusion du Canada. Nous nous sommes engagés à échanger et à collaborer avec le gouvernement du Canada pour faire progresser ces technologies dans le paysage canadien.

Global First Power travaille actuellement avec les LNC à la construction et à l'exploitation d'un PRM aux Laboratoires de Chalk River, et espère bâtir le premier PRM au Canada à l'appui des objectifs de Ressources naturelles Canada.

Avancement de la recherche sur l'hydrogène

Les technologies de l'hydrogène peuvent permettre de réduire les émissions de carbone dans des secteurs à forte intensité d'émission comme l'énergie et le transport. Le gouvernement du Canada a intégré l'hydrogène comme élément fondamental de son plan visant à atteindre la carboneutralité. Le gouvernement du Canada travaille également à l'échelle internationale à l'élaboration d'ententes axées sur l'offre d'hydrogène, ce qui renforce davantage la demande d'hydrogène au Canada. Selon des études, la demande mondiale d'hydrogène devrait augmenter de 44 % d'ici 2030⁴.

L'hydrogène est une solution d'énergie propre polyvalente qui est un carburant de remplacement souhaitable en raison de sa capacité à produire de l'électricité avec peu de sous-produits. Toutefois, la fabrication d'hydrogène nécessite une quantité importante d'énergie. Les centrales nucléaires traditionnelles génèrent un excès d'énergie pendant les heures creuses, et cette énergie peut être utilisée pour produire de l'hydrogène. EACL et les LNC travaillent à l'avancement des technologies de l'hydrogène, qui peuvent compléter la production d'énergie nucléaire pour contribuer davantage à la décarbonisation et à la stabilité d'un réseau électrique propre. Afin d'appuyer la Stratégie sur l'hydrogène du gouvernement du Canada, nous coordonnons nos efforts avec les partenaires de l'industrie afin de cerner les obstacles et les possibilités d'avancement de la science derrière la production d'hydrogène nucléaire au Canada. L'industrie nucléaire canadienne possède des décennies de connaissances et d'expertise dans les technologies des isotopes de l'hydrogène, particulièrement aux LNC. Nous sommes en mesure de tirer parti des connaissances, de l'expertise et des installations qui existent aux LNC pour améliorer et accélérer la production d'hydrogène et les projets d'infrastructure dans l'ensemble de l'industrie nucléaire.

Amélioration de l'efficacité énergétique de nos activités et réduction de nos émissions respectives de GES

En plus du développement et du déploiement de technologies nucléaires qui permettent la décarbonisation à l'échelle mondiale, nous reconnaissons l'importance de réduire notre propre empreinte carbone. EACL s'engage à réduire au minimum la consommation d'énergie et les émissions dans toutes les activités, y compris les activités quotidiennes des LNC.

Nous avons des cibles en place pour réaliser des activités carboneutres sur tous les sites d'EACL d'ici 2040. Nous sommes actuellement en voie d'atteindre l'objectif fixé de réduire de 40 % les émissions de GES d'ici 2025 par rapport au niveau de référence de 2005.

Après 2025, nous visons une réduction supplémentaire de 20 % tous les cinq ans pour atteindre une réduction d'au moins 90 % des émissions de GES de la portée 1 et de la portée 2 d'ici 2040 (les émissions de la portée 1 sont des émissions directes provenant de sources appartenant à EACL ou contrôlées par EACL et les émissions de la portée 2 sont des émissions indirectes provenant de la production d'électricité achetée, de vapeur, de chauffage ou de refroidissement, consommés par EACL et les LNC. Les émissions restantes seront compensées pour atteindre nos objectifs de carboneutralité. Sous la supervision d'EACL, les LNC ont réalisé des réductions significatives des émissions et des améliorations de l'efficacité énergétique. Par rapport aux émissions de 2005, les LNC ont déjà réduit ses émissions de GES de 38 %*.

⁴IEA (2021) – Hydrogène

EACL travaille également avec les LNC pour calculer les émissions de la portée 3 (les émissions de la portée 3 sont des émissions en aval qui se produisent à la suite de l'utilisation de produits ou de services d'EACL). Les LNC ont élaboré une stratégie de carboneutralité afin d'exposer les améliorations et les changements nécessaires pour atteindre les cibles d'émissions. Cette stratégie comprend des améliorations en matière d'efficacité énergétique, comme la mise à niveau des installations et des infrastructures existantes, l'amélioration des processus, la modernisation du parc de véhicules des LNC et la priorité accordée à la faible teneur en carbone lors de la construction de nouveaux bâtiments. À ce jour, trois bâtiments d'EACL ont été construits de manière structurée avec du bois massif, réduisant et séquestrant les émissions de carbone. À l'avenir, nous prioriserons l'utilisation de bois massif dans la construction de nouveaux bâtiments, dans la mesure du possible.

Cette année*, plusieurs améliorations de l'efficacité énergétique ont été mises en œuvre pour réduire les émissions de GES aux Laboratoires de Chalk River, y compris la mise à niveau de la technologie et

de l'infrastructure telles que la réparation de la centrale électrique, le remplacement de près de 6 000 ampoules électriques par des lampes à DEL et l'installation d'outils de mise en service et d'analyse de bâtiments intelligents dans sept immeubles. Ces projets d'amélioration ont réduit la consommation d'électricité de près de 2 000 MWh* et ont permis de cerner d'autres possibilités d'amélioration énergétiques sur le site. Au moins du modèle d'OGEE, le déclassement de cinq bâtiments* au site de Chalk River en 2021 a permis de réduire davantage les émissions de gaz naturel et d'électricité. Ces améliorations visent l'atteinte de notre cible de réduction de 30 % de l'intensité énergétique au site des Laboratoires de Chalk River d'ici 2035, conformément au Plan d'amélioration stratégique de l'efficacité énergétique (PASEE) des LNC. À la suite de l'amélioration de l'efficacité énergétique, l'intensité énergétique des Laboratoires de Chalk River a été réduite cette année à 2 829 MJ/m²*.



Dialogue et réconciliation avec les peuples autochtones

Nos sites et nos activités se trouvent sur les terres et territoires traditionnels des peuples autochtones. Nous sommes déterminés à nouer le dialogue avec les peuples autochtones dans le cadre de discussions ouvertes et à établir des relations constructives fondées sur la confiance et la transparence. Notre approche à l'égard des peuples autochtones est axée sur l'écoute, la compréhension, l'apprentissage et la prise de mesures significatives pour faire progresser la réconciliation avec les collectivités autochtones sur la terre sur laquelle nous travaillons.

Nous nous sommes engagés à respecter quatre priorités liées à la réconciliation :

1. Écoute, compréhension, amélioration et prise de mesures significatives pour faire avancer la réconciliation avec les nations et les collectivités autochtones sur les terres sur lesquelles nous exerçons nos activités.
2. Apprentissage continu de l'histoire, de la culture, des traditions et des visions du monde autochtones.
3. Intégration des connaissances et des valeurs autochtones dans les politiques, les procédures, les pratiques et les projets d'EACL afin qu'elles soient ancrées dans tout ce que nous faisons.
4. Recherche de moyens d'autonomiser les nations et les collectivités autochtones et de leur permettre de participer aux projets sur l'ensemble des sites d'EACL, contribuant ainsi à la prospérité économique de ces collectivités.

En tant que société d'État fédérale, EACL représente la Couronne dans ses actions et ses interactions avec les peuples autochtones. Par conséquent, dans le cadre de toutes leurs activités de consultation, EACL et les LNC s'efforcent de faire en sorte qu'elles soient mutuellement bénéfiques et se conforment aux objectifs généraux de réconciliation du gouvernement du Canada.

Nous avons entrepris notre démarche visant à renforcer nos relations avec les peuples et les collectivités autochtones et nous sommes déterminés à poursuivre nos efforts pour établir de nouvelles relations avec les collectivités autochtones sur les terres où nous exerçons nos activités. Cette relation est ancrée dans les efforts visant à comprendre les points de vue des peuples autochtones et contribue à la guérison et à la réconciliation entre les peuples autochtones et tous les Canadiens.

Nous avons réalisé des avancées mesurables, mais nous reconnaissons qu'il faut du temps pour développer des relations constructives et fiables et que nous avons encore beaucoup à faire à cet égard. Nous avons créé un plan pour guider notre dialogue avec les peuples indigènes et nous travaillons à la mise en place d'un processus qui nous aidera à élaborer un plan d'action pour la réconciliation, élaboré en collaboration avec des partenaires autochtones avant 2025. Il guidera la manière dont nous nous rapprochons des collectivités autochtones et dont nous nous efforçons d'intégrer leurs points de vue dans notre travail. Les LNC, en tant qu'exploitant de site, promoteur de projets et membre de la collectivité locale, sont également responsables du dialogue avec les peuples autochtones, ce qui comprend les projets d'assainissement de l'environnement, l'utilisation future des terres et l'aménagement des sites.



EACL et les LNC facilitent la collaboration et y participent de plus en plus pour aider à jeter les bases de la confiance, de la compréhension et des relations mutuellement avantageuses avec les peuples autochtones. Ces efforts nous permettent d'envisager l'intégration des connaissances et des valeurs autochtones dans nos pratiques d'assainissement de l'environnement, ainsi que dans nos futures procédures d'aménagement du territoire.

EACL poursuit son parcours de réconciliation avec les peuples autochtones par deux grandes priorités : formation des employés et du conseil d'administration et établissement de solides relations à long terme.

Nous comprenons qu'il faut du temps, des ressources et des actions concrètes et significatives pour établir la confiance et démontrer la sincérité. Il faut également une communication régulière avec les collectivités autochtones, ainsi qu'un apprentissage et une formation continus pour les employés de tous les niveaux, notamment les entrepreneurs et le conseil d'administration.

Formation des employés

Conformément à notre deuxième priorité de réconciliation, il est important pour nos employés de mieux comprendre l'histoire des peuples autochtones du Canada, ainsi que l'histoire et la culture des nations et des collectivités autochtones sur les territoires sur lesquels nos activités se déroulent. EACL offre des possibilités de formation sur la culture et la sensibilisation des Autochtones à tous les employés, et nous avons l'intention de mettre à profit ce programme de formation pour continuer à établir des relations solides avec les peuples autochtones et leurs collectivités.

Ces formations comprennent actuellement :

- Formation sur l'obligation de consulter et les obligations connexes de la Couronne qui sont offertes à la haute direction et au personnel ayant une responsabilité directe dans ce domaine.
- Apprentissage et formation sur la culture autochtone offerts à tous les employés d'EACL et des LNC;
- Formation des employés et des cadres sur la participation des collectivités autochtones aux possibilités d'approvisionnement, ainsi que sur la signification de la réconciliation.

Établissement de solides relations à long terme

Plus tôt cette année, nous avons démontré notre engagement à collaborer avec les peuples autochtones de façon significative et collaborative en mettant à jour notre stratégie sur la collaboration avec les peuples autochtones. Sous la direction d'EACL, les LNC ont travaillé à l'établissement de relations solides avec les collectivités et les organismes des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Nous avons pour but d'offrir des possibilités significatives de dialogue sur les projets et de participation à ceux-ci, qui ont été orientées vers les besoins de chaque collectivité, et de continuer à favoriser l'établissement d'ententes sur les relations à plus long terme et à y travailler.

Au cours des dernières années, nous avons concentré nos efforts sur l'établissement de partenariats avec les collectivités. Nos relations sont à divers stades de maturité et sont appuyées par plusieurs ententes et protocoles d'entente. EACL et les LNC assurent également le financement des capacités pour permettre aux collectivités de collaborer d'une manière significative, y compris pour permettre l'exécution de programmes de surveillance et d'intendance dirigés par les collectivités. EACL continuera de poursuivre ces activités, notamment en déterminant les travaux et les activités qui démontrent ses engagements au delà des ententes.

En décembre 2021, les Algonquins de l'Ontario ont honoré les EACL et les LNC parce qu'ils ont nommé Minwamon le nouveau bâtiment situé à l'entrée du site du campus de Chalk River. Ce nom signifie « chemin dégagé » en langue algonquine, et l'installation a été inaugurée officiellement lors d'une cérémonie tenue sur le campus de Chalk River.

Il y a un chevauchement de plus en plus évident entre l'action climatique et la collaboration avec les peuples autochtones. La plateforme des collectivités

locales et des peuples autochtones (établie en 2015) et le gouvernement du Canada (dans son Plan de réduction des émissions pour 2030) reconnaissent l'importance d'intégrer les perspectives et les connaissances traditionnelles des peuples autochtones dans l'amélioration des politiques et des plans d'action climatiques. De plus, le gouvernement du Canada croit comprendre que la lutte contre les changements climatiques exige des partenariats solides dans l'ensemble du pays, raison pour laquelle le Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone, créé pour soutenir la croissance propre du Canada et les plans climatiques, comprendra un nouveau fonds visant à soutenir le leadership autochtone pour les projets dirigés spécifiquement par les collectivités et les organismes des Premières Nations, des Inuits et des Métis. Nous comprenons l'intérêt de collaborer avec les peuples autochtones dans l'esprit de l'action climatique et de l'élaboration de la stratégie, et nous sommes impatients d'élargir notre collaboration avec les peuples autochtones dans le contexte de la lutte contre les changements climatiques et de la décarbonisation par l'entremise des LNC.

Médecine nucléaire

En tant qu'organisation de premier plan en sciences et en technologie, nous sommes bien placés pour tirer parti de nos capacités et de nos ressources en recherche appliquée afin de produire des traitements et des technologies vitaux. Il s'agit notamment de tirer parti des laboratoires et de l'expertise de renommée mondiale des LNC pour améliorer la vie des Canadiens et des gens du monde entier. Les scientifiques des Laboratoires de Chalk River sont depuis longtemps des chefs de file dans la recherche sur les isotopes médicaux, avec des isotopes produits sur le site utilisés dans plus d'un milliard de traitements médicaux.

La science derrière les isotopes médicaux, tels que les radiodiagnostic et les radiothérapies de pointe, a considérablement progressé au cours des dernières années. La technologie dans ce domaine évolue rapidement et il est important de continuer

à innover. Notre objectif est de rester à l'avant-garde de l'industrie et de continuer à développer notre expertise technique. Notre réseau de recherche et de développement comprend la collaboration avec le gouvernement, le milieu universitaire et l'industrie pour accélérer l'application du nouveau traitement radiopharmaceutique à la pratique clinique, explorer de nouvelles options, optimiser l'innocuité et l'efficacité et bâtir un effectif plus solide en sciences de la santé et en médecine. La Direction des sciences de la santé de CNL aide à combler l'écart entre la recherche et la pratique concernant le traitement radiopharmaceutique, mieux soutenir les moyens d'existence des Canadiens. Ce travail comporte le développement et les tests radiopharmaceutiques, la recherche sur l'actinium-225 et sur les faibles doses de radiation.

Solutions et services radiopharmaceutiques

Les LNC tirent parti de ses laboratoires de recherche radiobiologiques de calibre mondial pour élaborer des solutions et des services radiopharmaceutiques, comme les services précliniques et les services radiobiologiques. Cette recherche comprend le développement d'isotopes, l'optimisation de solutions radiopharmaceutiques et l'évaluation de l'efficacité de ces solutions. Les capacités de recherche des LNC sont renforcées par les capacités et les ressources de nos partenaires industriels et universitaires.





Actinium-225

Les LCN font maintenant progresser la recherche et le développement sur l'actinium-225, un isotope médical rare dont la courte demi-vie est utilisée dans la thérapie alpha ciblée. Pour les thérapies alpha ciblées, on utilise des isotopes médicaux qui ciblent directement les cellules cancéreuses, ce qui permet de transmettre des radiations aux cellules pathogènes tout en réduisant au minimum les dommages aux cellules et aux tissus sains. L'actinium-225 pourrait offrir un traitement prometteur pour de nombreuses formes de cancer au Canada, y compris le cancer de la prostate, du sein et du côlon. Les LNC poursuivent des partenariats universitaires et commerciaux stratégiques pour améliorer la recherche et le développement avec les isotopes médicaux aux Laboratoires de Chalk River. À l'avenir, les LNC s'efforceront d'être une plaque tournante internationale dans le développement de cette nouvelle génération d'isotopes médicaux, notamment en étant à l'avant-garde de la recherche, de la production et de l'approvisionnement.

Radiothérapie à faible dose

L'exposition à un degré élevé de radiation peut endommager les cellules environnantes, et les recherches dans ce domaine visent à optimiser la dose de radiation pour permettre un traitement efficace, tout en réduisant les dommages pour le patient. Il a été démontré que la radiothérapie à faible dose s'avère une option de traitement efficace pour aider à protéger les gens contre la maladie en activant des mécanismes de réparation. La recherche des LCN dans le domaine de la radiothérapie à faible dose est la première à démontrer l'efficacité de la thérapie par point de contrôle immunitaire. Ces études démontrent que la radiation à faible dose stimule le système immunitaire, améliorant ainsi la capacité du corps à se guérir. Ce traitement est également utilisé dans la recherche sur les cellules souches, pour prolonger la durée de vie des cellules souches.

Science et technologie

La facilitation de la science et de la technologie nucléaires est un élément essentiel de notre mandat à double objectif, et nous reconnaissons le rôle vital qu'elle joue en contribuant à un avenir propre, sain et prospère pour le Canada. La réalisation de ce mandat peut améliorer la sécurité et la fiabilité opérationnelles, réduire les coûts et réduire au minimum les répercussions environnementales et sociales, qui améliorent toutes la vie des Canadiens à l'échelle nationale. Nous avons lancé plusieurs initiatives clés, notamment les suivantes :

Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires

Ce programme appuie les besoins du gouvernement fédéral en sciences et en technologie nucléaires. EACL est responsable de la gestion et de la surveillance de ce programme et le gère en collaborant avec 14 ministères et organismes fédéraux différents. Le Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires, un investissement de 76 millions de dollars, appuie les rôles, les responsabilités et les priorités du gouvernement fédéral et maintient les capacités et l'expertise des LNC. Il est axé sur quatre priorités : 1) appuyer le développement d'applications biologiques et comprendre comment la radiation a une incidence sur les êtres vivants; 2) soutenir la gestion des déchets radioactifs et d'autres efforts de gestion environnementale; 3) améliorer la sécurité nucléaire, l'état de préparation et l'intervention d'urgence, et 4) soutenir l'utilisation et le développement sûrs, sécuritaires et responsables des technologies nucléaires.

Initiative DIREP

Les LNC explorent l'initiative DIREP, un parc d'énergie propre des Laboratoires de Chalk River, qui est le plus grand site scientifique et technologique du Canada. Cette initiative sera une plateforme de démonstration technologique qui appuiera toutes les technologies d'énergie propre pour le milieu universitaire et le gouvernement afin d'aider le Canada à atteindre ses objectifs de décarbonisation. Elle s'appuiera sur la recherche critique sur les énergies propres et le développement que les LCN ont fait avancer et étudie comment ces technologies d'énergie propre

peuvent fonctionner ensemble aux côtés d'autres sources d'énergie renouvelable pour créer un système d'énergie hybride. Elle permettra aux LNC de se concentrer sur la recherche sur l'hydrogène nucléaire, les technologies de fusion nucléaire, les possibilités du réacteur de recherche et le déploiement des PRM et d'autres nouvelles innovations nucléaires. La recherche et l'innovation menées dans le cadre de l'initiative du DIREP seront importantes pour aider le Canada à atteindre son objectif de carboneutralité d'ici 2050.

Recherche sur la technologie et l'hydrogène des PRM

L'avancement de la technologie nucléaire collaborative est intégré à notre plan stratégique, et nous continuerons de perfectionner notre rôle dans la réalisation des objectifs ambitieux du gouvernement du Canada à l'aide du modèle d'OGEE. Nous continuerons de chercher de nouvelles occasions d'établir des partenariats pour appuyer les besoins futurs en recherche et développement. Pour plus d'informations sur la technologie des PRM et la recherche sur l'hydrogène à EACL et aux LCN, [cliquez ici](#).

Gestion des déchets radioactifs et déclasséement

La gestion des déchets radioactifs et le déclasséement sont au cœur du mandat et de la mission d'EACL. Pour remplir notre mandat, nous avons la responsabilité de nettoyer les sites hérités et de faire progresser les projets d'assainissement de l'environnement et de gestion des déchets radioactifs dans les domaines où le gouvernement fédéral a assumé la responsabilité. Nous nous sommes engagés à protéger l'environnement en faisant progresser des projets clés de déclasséement, de remise en état et de gestion des déchets radioactifs en collaboration avec des groupes autochtones et des collectivités locales.

EACL continue d'accélérer les activités de gestion des déchets radioactifs et de déclasséement de manière sécuritaire, conformément aux pratiques internationales de pointe visant à réduire les risques et les coûts pour le Canada. Avec l'orientation d'EACL, les LNC proposent des solutions à long terme d'élimination des déchets radioactifs et font progresser les activités de déclasséement.

Laboratoires de Chalk River

Dans les Laboratoires de Chalk River, les déchets dangereux découlant d'activités de science et de technologie nucléaires sont soigneusement gérés dans des zones dédiées à la gestion des déchets. Les normes de gestion antérieures ont entraîné dans certaines zones l'enfouissement de déchets la contamination du sol et des eaux souterraines. Le déclasséement responsable et la gestion des déchets radioactifs sont nécessaires pour nettoyer ces zones sur le site de Chalk River, protéger l'environnement et mettre des terrains à la disposition des nouveaux bâtiments qui appuieront la mission scientifique et technologique nucléaire en cours aux Laboratoires de Chalk River. En 2021, cinq* bâtiments du site de Chalk River ont été déclassés afin de faire progresser l'assainissement de l'environnement et de réduire notre empreinte. À ce jour, 111 bâtiments ont été déclassés aux Laboratoires de Chalk River.

Les déchets radioactifs existants continuent d'être entreposés sécuritairement dans les zones de gestion des déchets réservées aux Laboratoires de Chalk River. Pour faire progresser la gestion des déchets radioactifs, nous nous efforçons de passer des méthodes de stockage temporaire aux solutions de gestion à long terme. Un projet clé qui pourrait nous permettre d'accélérer l'assainissement de l'environnement aux Laboratoires de Chalk River est la proposition des LNC de construire une installation d'élimination près de la surface pour les déchets

radioactifs à faible niveau d'EACL. Les installations d'élimination à proximité de la surface sont des solutions de gestion des déchets radioactifs de faible intensité sécuritaires et efficaces qui permettent le confinement et l'isolement des déchets pour protéger l'environnement. Le projet proposé par les LNC permettrait d'éliminer de façon sécuritaire les déchets à faible niveau d'EACL actuellement entreposés, ainsi que les autres déchets générés par le déclasséement des bâtiments, l'assainissement des terres et des sols et la recherche continue à Chalk River.

Nous avons également soutenu les LCN dans le développement et la mise en œuvre de nouvelles techniques de tri et de séparation des déchets radioactifs de faible intensité actuellement entreposés. Il s'agit notamment du projet pilote de tri et de séparation des Laboratoires de Chalk River, qui traite et caractérise les déchets entreposés dans les zones de gestion des déchets. En 2021*, 107 311 kg de déchets ont été traités par le projet pilote de tri et de séparation. 18 %* des déchets triés répondaient aux critères de rejet pour se rendre dans les sites d'enfouissement publics ou dans les installations de recyclage, selon le type de déchets, et les déchets supplémentaires étaient certifiés sûrs pour être entreposés dans l'installation d'élimination près de la surface.

Laboratoires de Whiteshell

Dans les Laboratoires de Whiteshell, EACL supervise les LNC pour l'accélération du déclassé et de la fermeture du site. Depuis 2015, plus de 21,612 m² du site ont été mis déclassés. Cette année, l'enlèvement de deux bâtiments du réseau électrique a contribué de manière significative à une réduction de la consommation d'énergie du site. Grâce à l'accélération sécuritaire des activités de déclassé, les LNC visent la fermeture finale du site d'ici 2027, ce qui réduit les risques et les coûts pour les Canadiens bien avant le calendrier.

Région de Port Hope

Un autre projet clé de gestion des déchets radioactifs est l'Initiative de la région de Port Hope, qui est une action communautaire visant à nettoyer et à gérer en toute sécurité les déchets radioactifs historiques à faible niveau à Port Hope et à Clarington, en Ontario. Deux installations de gestion des déchets à long terme ont été construites et ont reçu sécuritairement 2,4 millions de tonnes de déchets et de sols contaminés provenant d'installations existantes et d'autres endroits dans les collectivités. Cette année, nous nous sommes joints aux LNC pour célébrer la fermeture du projet Port Granby en 2021. Le projet a achevé l'assainissement de l'environnement en 2020 et a été plafonné et fermé en 2021. Dans le cadre de l'Initiative de la région de Port Hope, ce projet a été responsable de l'excavation de 1,3 million de tonnes de déchets radioactifs de faible intensité provenant d'un site instable le long du rivage du lac Ontario. Les déchets, qui représentaient autrefois un risque pour la santé du lac Ontario et des collectivités avoisinantes, sont maintenant entreposés de façon sécuritaire.

Site du réacteur nucléaire de démonstration

Les activités au site du réacteur nucléaire de démonstration de Rolphton, en Ontario, ont pris fin en 1987, et le site est en état de fermeture depuis 30 ans. Dans le cadre de nos efforts visant à accélérer le déclassé, nous avons demandé aux LNC de déclasser et de fermer ce site sécuritairement. Les LNC ont entrepris le processus de consultation des intervenants et des collectivités autochtones et d'évaluation environnementale et technique. Dans le cadre de ce processus, les LNC ont soumis un énoncé des répercussions environnementales préliminaire à la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) en 2020 et ont depuis intégré des points des études sur les connaissances traditionnelles et des commentaires reçus des collectivités autochtones et des représentants techniques mobilisés. Nous nous attendons à ce que d'autres révisions soient apportées à cet énoncé dans l'intention d'incorporer la rétroaction reçue des intervenants et des collectivités autochtones qui y ont participé et de soumettre un énoncé des incidences environnementales final en 2022.

Nous nous sommes engagés à protéger l'environnement en faisant progresser des projets clés de déclassé, de remise en état et de gestion des déchets radioactifs en collaboration avec des groupes autochtones et des collectivités locales.

Consultation et développement communautaires

Notre objectif de bâtir la confiance, le respect et des relations solides avec les collectivités autochtones va de pair avec la manière dont nous souhaitons travailler avec les intervenants des collectivités locales où nous exerçons nos activités. Nous reconnaissons que les activités de communication et de consultation communautaire font partie intégrante de l'avancement de notre mandat : favoriser la science et la technologie nucléaires et s'acquitter des responsabilités du gouvernement du Canada en matière de déchets radioactifs et de déclassement.

EACL et les LNC travaillent à l'établissement et au maintien de relations solides et durables avec les résidents des collectivités locales, les entreprises avec lesquelles nous faisons affaire et le grand public.

Notre stratégie de communication et de consultation des intervenants expose notre engagement à comprendre différents points de vue, à échanger l'information, à discuter des questions et des préoccupations, et à créer des possibilités de partenariat. Conformément à notre modèle d'OGEE, les LNC prennent l'initiative de communiquer et de communiquer avec les collectivités locales au nom d'EACL, tandis que cette dernière supervise les activités de communication et de consultation des LNC en vue d'une harmonisation générale.

Pour remplir notre mandat, nous comptons sur le soutien et les relations des principaux intervenants et nous sommes constamment à la recherche de nouvelles façons d'engager le dialogue. Il est essentiel de comprendre et d'identifier ceux qui peuvent être touchés par nos activités et nos décisions d'affaires, et d'obtenir leur point de vue, pour gagner et maintenir notre licence sociale pour exercer des activités. Nous sommes fiers d'utiliser une gamme d'outils et de méthodes personnalisés pour faire participer nos collectivités et nos intervenants locaux, y compris les suivants : les réunions individuelles, les réunions publiques, les médias (sociaux), les séances d'information et la participation aux activités de sensibilisation des LNC. Nous avons récemment

mis davantage l'accent sur la communication des connaissances, les avantages, et les résultats de la recherche nucléaire, et nous avons fourni des informations plus techniques et scientifiques sur notre site Web pour joindre le grand public.

Grâce à notre objectif social, nous nous efforçons de faire encore plus pour créer des collectivités prospères et un monde meilleur en général. Grâce à nos activités dans des endroits éloignés et des petites collectivités, nous comprenons que nous avons une occasion importante d'avoir un impact positif et de fournir une valeur considérable dans nos collectivités environnantes. L'industrie nucléaire au Canada emploie environ 76 000 personnes et contribue 17 milliards de dollars par année au produit intérieur brut du Canada⁵. En collaboration avec les LNC, nous travaillons avec les intervenants et les collectivités pour atteindre des objectifs communs, comme la planification future de l'utilisation des terres et le soutien au développement économique. Pour recueillir les commentaires et les suggestions de nos communautés locales, les LNC, au nom d'EACL, ont invité les membres du public à participer à différents groupes et comités dans un certain nombre de nos sites. Les LNC accueillent également un comité de liaison publique aux Laboratoires de Whiteshell et un groupe de liaison des citoyens du projet de Port Hope pour les initiatives de la région de Port Hope.

⁵L'Association canadienne du nucléaire (2022) – Une nouvelle étude révèle que l'industrie nucléaire compte 76 000 emplois au Canada (article en anglais)



Impact communautaire des Laboratoires de Chalk River

Les activités d'EACL ont des répercussions sur les résidents, les entreprises et les municipalités du pays; toutefois nos principales zones d'influence se trouvent dans le comté de Renfrew, le comté de Pontiac et l'Est de l'Ontario.

Le comté de Renfrew est l'endroit où se trouvent nos Laboratoires de Chalk River, qui est le plus grand complexe scientifique et technologique du Canada. Depuis plus de 60 ans, nous nous sommes établis comme un pilier de la collectivité et emploie actuellement environ 2 700* personnes locales dans des emplois professionnels et liés aux métiers spécialisés sur notre site. Le campus des Laboratoires de Chalk River génère 115 millions de dollars* supplémentaires en acquisition de biens et de services dans le cadre des dépenses d'exploitation dans l'Est de l'Ontario, dont 43 millions de dollars* provenant spécifiquement de fournisseurs du comté de Renfrew. Ces chiffres soulignent le rôle important que joue EACL dans le soutien des activités commerciales dans la région de l'Ontario.

Au cours des prochaines années, nous prévoyons mettre en œuvre d'autres processus pour suivre les avantages économiques liés à la durabilité des activités d'EACL et des LNC. Les LNC sont à élaborer un cadre permettant de mesurer et de faire état des avantages et des risques économiques, environnementaux et sociaux de ses dépenses d'immobilisations et d'exploitation et des décisions de conception.

Mise à jour sur la communauté – Webinaire public :

En 2022, nous avons fourni une mise à jour communautaire dans le cadre d'une diffusion en direct sur nos progrès à ce jour et sur ce que l'avenir réserve à l'avenir durable des Laboratoires de Chalk River. Le webinaire a été tenu sur le site Web des LNC et diffusé sur les plateformes de médias sociaux. Les sujets de discussion tournent autour de la revitalisation du site de Chalk River, ainsi que de projets emballants nouveaux et existants dans les domaines de l'énergie propre, de la santé publique et des initiatives d'intendance environnementale. Le public avait ainsi l'occasion de mieux interagir et communiquer avec EACL et les LNC et d'en apprendre davantage sur les projets emballants en cours.

Nous continuerons de travailler aux côtés des petites collectivités qui comptent sur EACL pour des possibilités d'emploi, en plus de continuer à soutenir les idées et les possibilités qui existent au sein des collectivités locales dans lesquelles nous exerçons des activités pour travailler ensemble afin de tracer une meilleure voie à suivre.

Attentes de base

Les sujets concernant les « attentes de base » sont importants pour nos activités à EACL. La bonne gestion de ces sujets fait partie intégrante de notre capacité à gérer les risques, à répondre aux attentes des intervenants et à favoriser des changements significatifs.

Santé et sécurité du public et de l'effectif

À EACL, la santé et la sécurité des personnes et des travailleurs sur nos sites et dans les communautés où nous exerçons des activités sont essentielles. Puisque la sûreté nucléaire est une responsabilité partagée, nous faisons en sorte que tous nos employés et entrepreneurs respectent les normes et les attentes les plus élevées en matière de santé et de sécurité. La sécurité est l'une des valeurs de EACL, et à EACL, nous partageons tous les mêmes attitudes positives, croyances, perceptions et valeurs en ce qui concerne la sécurité sur le lieu de travail, reconnaissant que chacun fait partie d'une culture de sécurité forte.

Santé et sécurité publique

Lorsqu'il s'agit de tirer parti de l'énergie nucléaire pour atteindre la carboneutralité, la sécurité publique est une priorité absolue pour le gouvernement du Canada et EACL. Nous reconnaissons les risques de notre travail et, conformément aux priorités fédérales, nous nous sommes engagés à gérer nos sites nucléaires, la sécurité et la sûreté publiques ayant préséance. EACL est responsable de la gestion du Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires au nom du gouvernement fédéral. Dans le cadre de ce programme, EACL soutient l'utilisation et le développement sûrs, sécuritaires et responsables des technologies nucléaires, et améliore la sécurité nationale et mondiale en matière de nucléaire, de préparation en cas d'incident nucléaire et d'intervention d'urgence.

Les sites d'EACL et notre entrepreneur de l'exploitation sont soumis à une surveillance réglementaire rigoureuse de la part de l'organisme national de réglementation, la Commission canadienne de sûreté nucléaire. Afin d'atténuer davantage les risques pour les collectivités dans lesquelles nous travaillons, il y a des ressources importantes en protection civile qui suivent régulièrement et fréquemment une formation et obtiennent une certification pour intervenir si un événement se produit. Au cours de la période visée par le présent rapport, il n'y a eu aucun événement ayant eu un impact important.



Santé et sécurité des employés

À EACL, nos employés sont notre plus grand atout. Nous attachons de l'importance à la santé et à la sécurité de notre effectif, et notre politique de santé et de sécurité des employés énonce notre engagement à protéger la santé et la sécurité de tous nos employés. Nous nous efforçons activement d'améliorer continuellement notre environnement de santé et de sécurité et d'intégrer la santé et la sécurité dans toutes nos activités commerciales. Ces efforts comprennent l'élimination des dangers en milieu de travail, le respect des lois applicables en matière de santé et de sécurité, la mise en place d'une culture qui appuie la santé et la sécurité, et la poursuite des efforts visant à respecter le Code canadien du travail, voire en faire davantage. Nous reconnaissons également les risques associés à la nature du travail dans le domaine nucléaire, et nous incorporons les exigences en matière de sûreté nucléaire dans notre Politique de santé et de sécurité afin de protéger nos employés lorsqu'ils se trouvent dans des installations nucléaires. Nous avons tous la responsabilité de maintenir un environnement sain et sécuritaire pour le public dans nos collectivités, nos collègues et nous mêmes.

Notre engagement envers la durabilité comprend le maintien et l'amélioration d'un milieu de travail qui favorise la santé physique et mentale positive de nos employés.

Nous nous efforçons de cultiver un environnement ouvert et transparent à tous les niveaux de l'organisation, avec des initiatives comme les suivantes :

- **Plan d'action en santé mentale :** Nous avons récemment créé un plan d'action en matière de santé mentale, qui vise à renforcer la santé mentale en tant qu'objectif permanent à EACL. Ce Plan d'action pour la santé mentale vise à s'harmoniser avec les activités qui appuient les objectifs stratégiques de la Stratégie pour

la fonction publique fédérale sur la santé mentale en milieu de travail et à mieux répondre aux besoins en santé mentale de notre effectif.

- **Sensibilisation à la santé mentale :** EACL a pour but d'éduquer ses employés sur le soutien et les initiatives internes et externes en santé mentale. Cela comprend la communication de diverses campagnes municipales, provinciales, fédérales et internationales de sensibilisation à la santé, l'accès à diverses séances d'apprentissage et à des conférenciers invités, ainsi que le déploiement de sondages éclair auprès des employés pour avoir un aperçu des sentiments des employés à tous les niveaux de l'organisation. Nous avons également offert une formation en premiers soins de santé mentale à nos employés, et 24 % de notre organisation est certifiée en premiers soins de santé mentale.

Nous demeurons engagés à l'égard de la sécurité de nos employés en adhérant à une politique de tolérance zéro en ce qui concerne le harcèlement et la violence au travail.

Le maintien d'un environnement sain et sécuritaire, exempt de harcèlement et de violence en milieu de travail est une priorité absolue pour notre organisation. Parallèlement au code de conduite d'EACL, à la procédure de sécurité et de santé au travail d'EACL (SST) et à la procédure d'urgence propre au site, notre politique de tolérance zéro établit les procédures de signalement et de résolution de tout incident de harcèlement et de violence dans notre milieu de travail. Tous les employés d'EACL ont été informés de notre politique et doivent participer à la prévention du harcèlement et de la violence dans le cadre de la formation en milieu de travail.

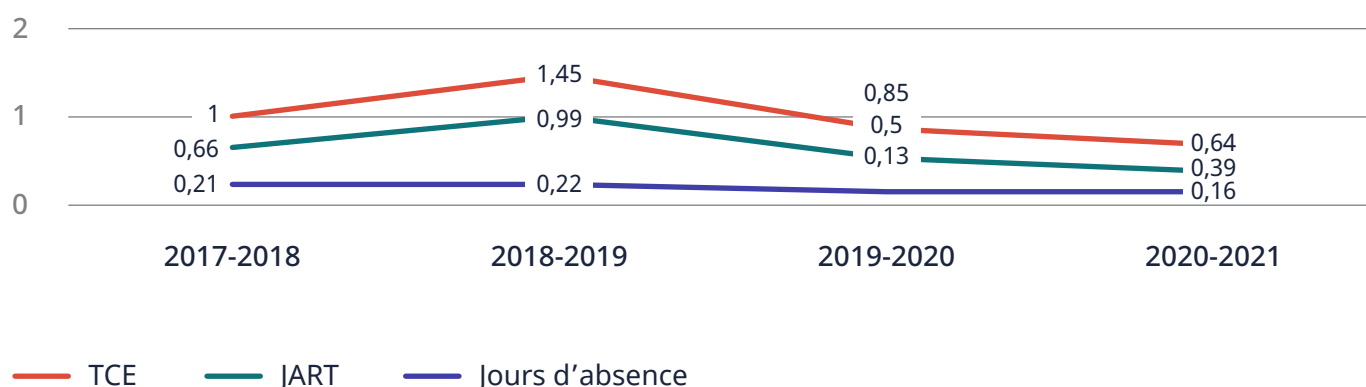
En outre, nous effectuons des évaluations en milieu de travail afin de relever les facteurs de risques, internes et externes du lieu de travail, qui contribuent au harcèlement et à la violence dans le lieu de travail.

Santé et sécurité – entrepreneur

La santé et la sécurité sont prioritaires dans tout ce que nous faisons. Dans le cadre du modèle d'OGEE, les LNC sont l'entrepreneur chargé de mettre en œuvre les objectifs d'EACL. Notre rôle est d'évaluer le rendement des LNC en fonction de cibles, y compris les paramètres de santé et de sécurité, comme le taux global d'incidents à déclaration obligatoire (TGIDO), le taux de fréquence des quasi-accidents (TFQA) et les taux de blessures. Notre contrat avec les LNC précise que ceux-ci doivent disposer d'un système de gestion de la santé, de la sécurité et de l'environnement et prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir les blessures ou les décès.

Les LNC ont mis sur pied une équipe d'excellence en sécurité et une stratégie de quatre ans, ce qui démontre clairement les obligations redditionnelles, les rôles et les responsabilités ainsi que le protocole de renvoi au niveau supérieur. Les LNC ont fixé des cibles en matière de santé et de sécurité pour les blessures ou les maladies professionnelles entraînant des jours d'absence du travail ou des restrictions ou transferts temporaires de travail (JART), des jours d'absence du travail (AT) et le total de nos cas enregistrables (TCE) et a dépassé toutes les cibles en 2021.

Taux annuel de blessures annuelles enregistrables* (excluant les absences liées à la COVID-19)



Gestion des risques d'entreprise

En raison de la nature de nos activités, la gestion des risques d'entreprise constitue un élément fondamental de notre organisation. Nous avons actuellement en place un solide système de gestion des risques, et nous cherchons continuellement des moyens de l'améliorer. En tant qu'organisation responsable des dépenses gouvernementales importantes, la transparence concernant les procédures de gestion des risques est importante pour nous, raison pour laquelle il s'agit d'un sujet qui est directement soumis au conseil d'administration.

Nos processus de gestion des risques sont actuellement mis à jour tous les trimestres, avec la participation importante de chacun des responsables de risques pour discuter des stratégies visant à atténuer les risques. EACL gère les risques dans le cadre d'un processus de gestion des risques robuste qui nous permet de cerner de façon proactive les risques, d'atténuer les impacts négatifs des risques et de fournir de l'information pertinente sur les risques. Notre gestion des risques est globale et est intégrée à l'ensemble de l'organisation.

Les risques les plus élevés sont cernés et signalés à notre conseil d'administration par l'intermédiaire du Comité d'audit. La santé et la sécurité sont au cœur de notre processus de gestion des risques d'entreprise. En outre, les facteurs ESG et la gestion des risques se recoupent dans un certain nombre de domaines, et nous travaillons à l'intégration des facteurs ESG et des risques liés au climat dans notre registre de gestion des risques d'entreprise. Un cadre solide de gestion des risques nous permet de prendre des décisions éclairées et de gérer les risques parallèlement à nos objectifs stratégiques et opérationnels.





Résilience face aux changements climatiques

À EACL, nous nous efforçons d'être des chefs de file dans la façon dont nous réagissons aux changements climatiques et gérons les impacts et les risques liés au climat, ainsi que dans la façon dont nous pouvons contribuer à l'intervention globale au Canada et à l'étranger. Nous reconnaissons l'importance d'intégrer des solutions résilientes au climat dans nos infrastructures et nos activités. Il est essentiel que nous soyons en mesure de nous préparer aux effets climatiques tels que les phénomènes météorologiques violents et les températures extrêmes, de nous en remettre et de nous y adapter.

Nous avons travaillé avec les LNC pour élaborer notre approche à l'égard de la résilience climatique, qui est adaptée à l'orientation du Conseil national de recherches du Canada. EACL a des occasions de gérer adéquatement les risques économiques, sociaux et opérationnels associés aux changements climatiques. Ensemble, nous sommes à élaborer des plans de résilience climatique pour tous nos grands projets et nos activités, et nous visons à ce que les plans de mise en œuvre soient achevés d'ici la fin de 2022.

Grâce aux LNC, nous avons déjà commencé à intégrer la résilience climatique dans les activités, y compris la planification de la gestion forestière pour réduire le risque d'incendie de forêt, en améliorant nos infrastructures existantes et en choisissant des matériaux structuraux plus résilients pour les nouveaux projets. Plus précisément, l'installation d'élimination à proximité près de la surface des LNC a été conçue avec la résilience climatique à l'avant-plan. La structure et les infrastructures de soutien, comme le système de gestion des eaux pluviales, ont été conçues pour

résister aux phénomènes météorologiques extrêmes, notamment les incendies de forêt, les tremblements de terre, les tornades et les inondations.

Nous reconnaissons l'importance d'intégrer des solutions résilientes au climat dans nos infrastructures et nos activités. Il est essentiel que nous soyons en mesure de nous préparer aux effets climatiques, de nous en remettre et de nous y adapter.

Gestion de l'environnement

Nous travaillons à l'élaboration de solides pratiques de gestion environnementale, couvrant la gestion des déchets, la gestion de l'eau et des eaux usées, la biodiversité et l'approvisionnement durable. Nous sommes fiers de continuer à nous appuyer sur les thèmes suivants et à renforcer notre engagement envers les initiatives ESG tout au long de nos activités.

Approvisionnement durable

EACL reconnaît les impacts environnementaux et sociaux que peuvent avoir nos activités d'approvisionnement et l'importance de s'y attaquer tout au long de notre chaîne d'approvisionnement. Il est important pour nous de travailler avec les LNC à ce sujet. Bien que les LNC aient une plus grande occasion d'appuyer les aspects environnementaux de l'approvisionnement durable, nous avons une occasion importante de nous concentrer sur la responsabilité sociale dans nos activités d'approvisionnement. EACL encourage les pratiques d'approvisionnement durable des LNC, et sous notre surveillance, ceux-ci ont élaboré une politique sur la chaîne d'approvisionnement qui sert de base à la collaboration avec nos fournisseurs. Nous visons à mettre en œuvre des critères environnementaux et sociaux pour les processus d'approvisionnement, à rechercher exclusivement les fournisseurs qui adoptent des objectifs scientifiques et à divulguer leurs émissions de GES et l'information sur le rendement environnemental.

Gestion de l'eau et des eaux usées

L'eau est un élément essentiel de l'établissement de collectivités saines et prospères. Nous reconnaissons que le retrait, la consommation et le rejet d'eau peuvent avoir un effet profond sur les écosystèmes et les collectivités environnantes dans lesquels nous exerçons nos activités.

Par conséquent, sous la surveillance des LNC, nous travaillons à optimiser l'utilisation des pratiques de gestion de l'eau et des eaux usées. En 2020-2021, les LNC ont recueilli des données de référence sur la consommation d'eau au site des Laboratoires de Chalk River, que nous continuerons de les utiliser pour établir une cible de réduction future. Notre but est de suivre et de divulguer notre consommation d'eau potable d'ici 2024 de tous les bâtiments importants qui ont été considérés comme faisant partie du campus revitalisé des LNC.

La plus grande partie des retraits de l'eau des LNC pour leurs activités sont utilisés aux sites des Laboratoires de Chalk River et de Whiteshell. En 2021, environ 45 % de l'eau retirée de la rivière des Outaouais pour le site des Laboratoires de Chalk River a été traitée et retournée à la rivière des Outaouais, alors que les 55 % restants ont été utilisés à des fins non domestiques et ont été rejetés dans la rivière des Outaouais. À Whiteshell, l'eau est utilisée pour divers systèmes d'extinction d'incendie et sert à la pulvérisation en brouillard pour éliminer la poussière pendant le déclassement. L'eau utilisée à ce site est retournée à la rivière Winnipeg.

Biodiversité

La plupart de nos sites sont situés dans des endroits éloignés et sont entourés d'une riche variété de faunes et de flores. EACL reconnaît que nous avons la responsabilité active de travailler à la protection et à la réduction de notre impact sur la faune et les habitats qui habitent ces régions environnantes dans la mesure du possible. Avec l'appui d'EACL, les LNC ont élaboré une politique environnementale qui servira de guide à toutes les phases de la planification opérationnelle. À l'avenir, notre plan visera à maximiser l'utilisation de l'infrastructure naturelle et d'autres solutions fondées sur la nature pour protéger les biens matériels sur nos sites, et à mettre en œuvre un entretien paysager résilient au climat en utilisant des espèces indigènes lorsqu'il est possible de le faire.

Gestion des déchets non radioactifs

EACL travaille à la réduction des déchets non radioactifs et conventionnels de nos activités opérationnelles et vise à réduire au minimum la production de déchets conventionnels et à donner la priorité à la réutilisation et au recyclage des déchets lorsqu'ils sont produits. Les LNC travaillent en notre nom pour mettre en œuvre et gérer de façon sécuritaire les activités visant à réduire au minimum les déchets. Grâce aux conseils d'EACL, les LNC ont élaboré une stratégie de gestion intégrée des déchets, qui met l'accent sur la planification du cycle de vie et l'optimisation des déchets, et ce, pour tous les types de déchets sur chacun de leurs sites.

Nous avons fixé des objectifs ambitieux, notamment les suivants :

- Détourner au moins 75 % par poids des déchets opérationnels non dangereux des sites d'enfouissement d'ici 2030;
- Détourner au moins 75 % par poids des déchets de plastique des sites d'enfouissement d'ici 2030;
- Détourner au moins 90 % par poids de tous les déchets de construction et de démolition des sites d'enfouissement, et s'efforcer d'atteindre le taux de 100 % d'ici 2030.



Cybersécurité

EACL est responsable de la gestion et de la surveillance du Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires, qui servent les intérêts collectifs de 14 ministères et organismes fédéraux dans les domaines de la santé, de la sûreté et de la sécurité nucléaires, de l'énergie et de l'environnement. EACL collabore avec les divers ministères et organismes fédéraux à l'élaboration d'un programme de travail qui répond à leurs besoins et à leurs priorités et qui supervise la réalisation du travail.

Le thème du Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires « Renforcer la sécurité nationale et mondiale, la préparation nucléaire et la réponse aux situations d'urgence » comprend une série de travaux visant à traiter la nature dynamique du risque lié à la cybersécurité. EACL joue un rôle unique dans sa supervision et sa gestion dans l'espace de cybersécurité, permettant de protéger nos biens et ceux des exploitants nucléaires. EACL s'engage à améliorer la cybersécurité et à protéger l'infrastructure nucléaire essentielle du Canada contre les cybermenaces. Nous cherchons à intégrer de manière proactive la cybersécurité dans nos programmes, car l'importance de la cybersécurité continuera de prendre de l'importance au fur et à mesure que les systèmes technologiques deviendront de plus en plus fondamentaux dans nos activités. Les LNC étudient les technologies permettant de détecter et de gérer les cybermenaces afin de protéger l'avenir de notre entreprise.

À mesure que les LNC continuent de faire avancer la recherche, la mise en œuvre et les applications de la norme N290.7 de l'Association canadienne de normalisation (CSA) pour la cybersécurité des centrales nucléaires et des installations des petits réacteurs, nous pouvons commencer à fournir des services de cybersécurité à d'autres exploitants nucléaires. La cybersécurité dans le paysage nucléaire présente des défis qui ne sont pas traités par la plupart des systèmes commerciaux. Les LNC travaillent à l'élaboration de systèmes de contrôle industriel nucléaire pouvant protéger l'infrastructure nucléaire et critique du Canada. L'équipe de cybersécurité des LNC met à profit une nouvelle installation de recherche de pointe en cybersécurité pour effectuer de la recherche, développer et déployer des technologies de pointe en cybersécurité, conformément aux priorités nucléaires et sécuritaires du gouvernement du Canada.

Diversité, équité et inclusion

L'effectif d'EACL est composé de personnes ayant des antécédents, des expériences et des compétences différents, et cette diversité nous renforce en facilitant un plus large échange de points de vue et d'idées. La diversité et l'inclusion nous permettent d'apporter un ensemble plus complet de points de vue à nos décisions d'affaires, d'améliorer la consultation des employés et de renforcer la capacité à établir des relations plus étroites avec nos clients et nos partenaires. Notre objectif est de créer un milieu de travail où tous les employés se sentent concernés, valorisés et appréciés.

Pour ce faire, EACL a établi une stratégie de diversité et d'inclusion qui vise trois buts globaux :

- 1. Inclusion en milieu de travail :** Promouvoir une culture qui encourage la collaboration, la souplesse et l'équité pour permettre aux personnes de contribuer à leur plein potentiel.
- 2. Diversité en milieu de travail :** Attirer, maintenir en poste et former un effectif talentueux et diversifié.
- 3. Capacité des employés :** Permettre aux employés de connaître et de comprendre ce qu'on entend par diversité et inclusion.



La diversité, l'équité et l'inclusion sont les pierres angulaires de notre capacité à innover, et il est démontré qu'elles mènent à des niveaux d'innovation plus élevés. EACL s'est engagée à soutenir la diversité et l'inclusion, de la détermination de la discrimination, du harcèlement ou du manque de possibilité, jusqu'à la reconnaissance des différentes perspectives que les employés apportent au milieu de travail. Les femmes représentent 50 % de notre effectif total, et les membres des minorités visibles, 9 %.

EACL s'est engagée à bâtir un milieu de travail plus diversifié et plus inclusif à l'aide des initiatives clés en place :

- **Parité d'ici 2030 :** Il s'agit d'un engagement public des organisations des secteurs public et privé : œuvrer en faveur de l'équité salariale, de la parité au sein des échelons supérieurs et de l'égalité des chances pour les femmes dans le secteur des énergies propres d'ici 2030. Nous sommes fiers de participer à la campagne, qui est menée dans le cadre de l'Initiative pour l'égalité dans la transition énergétique. Dans le cadre de cette initiative, nous avons l'intention de prêcher par l'exemple en promouvant l'équité entre les genres dans le secteur des énergies propres et de nous joindre à plusieurs organisations des secteurs public et privé pour travailler à la réalisation de cette cible importante.
- **Women in Nuclear (WiN) :** EACL s'engage à soutenir WiN, une association mondiale de femmes et d'hommes qui soutient et encourage les femmes travaillant dans l'industrie nucléaire. WiN Canada se concentre sur trois buts principaux : 1) développer un dialogue avec le public afin de promouvoir une prise de conscience factuelle de la contribution des technologies nucléaires et radiologiques à la population et à la société; 2) contribuer à l'échange de connaissances et d'expériences entre les membres et les chapitres, tant au Canada qu'à l'étranger; 3) promouvoir l'intérêt de carrière dans le génie nucléaire, la science, la technologie, les métiers et d'autres professions liées au nucléaire, en particulier chez les femmes et les jeunes. Pendant de nombreuses années, plusieurs employés d'EACL ont conservé leur statut d'adhérent à WiN, ont participé en tant que participants et conférenciers à des conférences, et ont participé à des rencontres et de discussions à titre de groupes d'experts de WiN.
- **Diversité des cadres supérieurs :**
La diversité des antécédents, de l'expérience, des compétences, de l'éducation, du genre, de l'âge, de l'origine ethnique et d'autres attributs au sein du conseil d'administration et de l'équipe de direction est importante pour amener des perspectives, des prendre des décisions et favoriser une culture d'innovation différente. Notre conseil d'administration est composé de membres possédant des compétences et une expertise dans un large éventail de sujets, allant de la gestion des risques et de l'audit interne à l'aérospatiale, et est composé de 50 % de femmes. Au niveau des cadres supérieurs, notre direction est composée de 20 % de femmes. Dans la mesure du possible, nous continuerons de promouvoir des occasions d'améliorer la diversité au niveau de la direction.
- **Évaluation des compétences culturelles :**
EACL effectuera une évaluation des compétences culturelles à l'échelle de l'organisation afin de mieux comprendre l'état actuel de la diversité, de l'équité, de l'inclusion et de la compétence interculturelle dans l'organisation. Ce processus permettra à EACL de se faire une idée claire de l'élaboration d'une stratégie en matière de diversité, d'équité et d'inclusion plus éclairée à court et à long termes pour s'assurer qu'elle cultive une culture du respect, de la diversité, de l'équité et de l'inclusion en milieu de travail.

Attraction des employés

À EACL, nous attribuons notre succès à nos employés et à nos entrepreneurs. En raison des activités que nous exerçons dans des endroits éloignés, il est essentiel d'attirer et de maintenir en poste le personnel hautement qualifié qui est engagé envers nos valeurs et nos buts. Par conséquent, nous nous sommes engagés à créer un milieu de travail diversifié offrant des possibilités de carrière significatives dans une grande variété de fonctions. La demande mondiale d'énergie nucléaire augmente rapidement, et il en résulte un besoin de perspectives plus diversifiées et plus jeunes dans notre industrie. Notre approche pour attirer les talents évolue également avec ce changement.

Afin d'attirer et de maintenir en poste les meilleurs talents, EACL révisé régulièrement son régime de rémunération globale afin de demeurer concurrentielle parmi les employeurs semblables à l'échelle nationale et internationale. Nous offrons également un ensemble complet d'avantages sociaux, qui comprend des prestations de santé et de bien-être et un régime de retraite à prestations déterminées, par l'intermédiaire du Régime de pensions de retraite de la fonction publique. Dans la gestion de notre effectif, EACL offre actuellement une vaste gamme de programmes conçus pour assurer le bien-être physique, mental et psychologique de nos employés.

Ils englobent ce qui suit :

- **Programme de bien-être des employés et d'aide à la famille :** EACL offre un programme de bien-être des employés et d'aide à la famille par l'entremise d'une tierce partie qui offre des services professionnels de counselling, d'encadrement et de soutien aux employés et aux personnes à charge.

Nous souhaitons créer une culture qui protège la santé, la sécurité et le bien-être psychologiques dans tous les aspects du milieu de travail par la collaboration, l'inclusivité et le respect. Nos initiatives en santé mentale [se trouvent ici](#).

- **Fournisseur virtuel de soins de santé :** Les employés d'EACL ont accès à une plateforme virtuelle de soins de santé où ils peuvent joindre plus de 700 médecins autorisés canadiens, se connecter instantanément avec des médecins, recevoir des ordonnances numériques et tenir des rendez-vous virtuels par texte, audio ou vidéo. Cette plateforme comporte également une application de pleine conscience afin que les employés puissent profiter des avantages de la méditation guidée à tout moment, n'importe où.





Gouvernance

Les engagements d'EACL envers la protection des personnes et de l'environnement ainsi que la création de relations à long terme dans les collectivités où nous travaillons sont intégrés dans notre stratégie opérationnelle globale.

Notre conseil d'administration est le plus haut organe responsable de la surveillance de la stratégie et de l'orientation de notre organisation.

En tant que société d'État énumérée à l'annexe III, c'est-à-dire appartenant entièrement et directement au gouvernement, EACL est assujettie à la Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP), qui comporte des dispositions relatives à la gouvernance, y compris celles concernant la nomination des membres du conseil d'administration et du premier dirigeant. À titre d'actionnaire unique d'EACL, le gouvernement du Canada nomme par décret le conseil d'administration d'EACL. Le conseil d'administration est composé de 50 % de femmes. Le conseil d'administration exerce ses activités conformément à une charte et à un plan de travail annuel qui établit les points permanents des réunions prévues au cours de l'exercice. Le conseil d'administration se réunit également à plusieurs reprises au cours de l'exercice pour traiter des questions relevant de sa compétence qui ne sont pas visées par le plan de travail annuel. Habituellement, dans l'ensemble, le conseil d'administration se réunit plus de 12 fois au cours d'un exercice.

Le mandat d'EACL est établi par le gouvernement du Canada et est mis en œuvre par EACL sous la surveillance du conseil d'administration. Le conseil d'administration se compose de deux comités établis : le Comité d'audit et le Comité des ressources humaines et de la gouvernance (CRHG), qui fonctionnent conformément aux chartes et qui sont examinés, mis à jour au besoin et approuvés annuellement par le conseil d'administration. Nous travaillons à l'intégration des questions ESG dans la structure de gouvernance du conseil d'administration.

Les questions ESG sont communiquées au conseil d'administration par l'intermédiaire du Comité ESG, qui est géré au niveau de l'équipe de direction. Certains aspects du rendement ESG sont liés à la rémunération des cadres. Tous les membres du conseil d'administration sont membres du Comité d'audit et du CRHG, sauf le président et premier dirigeant. Tous les membres du conseil d'administration sont des membres indépendants, sauf le président et premier dirigeant.

Gouvernance ESG

EACL travaille à intégrer l'ESG dans la structure de gouvernance de l'organisation par des modifications à la structure de gouvernance du conseil d'administration, un comité ESG mis sur pied et une précision claire des rôles et des responsabilités à l'appui des mesures stratégiques.

Pour démontrer cet engagement, nous avons modifié la Charte de façon à inclure : « Le Conseil est chargé de superviser les activités ESG de la Société, notamment i) la stratégie ESG de la Société et la mise en œuvre de cette stratégie et ii) les divulgations ESG obligatoires de la Société ». Nous continuons d'intégrer les initiatives ESG dans la structure globale de gouvernance de la Société. Cela comprend des rapports périodiques sur la stratégie ESG d'EACL au comité exécutif d'EACL et à son conseil d'administration, et l'intégration des facteurs ESG au registre de gestion des risques d'entreprise d'EACL, qui fait l'objet d'une surveillance par le Comité d'audit du conseil d'administration d'EACL. La rémunération de l'équipe de direction dépend, en partie, du rendement relativement aux questions ESG.

Le registre de gestion des risques d'entreprise est mis à jour tous les trimestres en consultation avec les responsables des risques organisationnels et les risques les plus prioritaires sont signalés au Comité d'audit. EACL a cerné et intégré des questions ESG telles que les changements climatiques, la décarbonisation et les questions de gouvernance dans notre processus de gestion des risques d'entreprise, et nous avons pour but d'intégrer pleinement les risques et les possibilités de durabilité dans le registre de gestion des risques d'entreprise.

Le conseil d'administration supervise, examine et approuve ou accepte le Cadre de gestion des risques, le Plan d'audit axé sur les risques, le Plan de travail et budgétaire annuel pour les LNC, le Plan de mesure de l'évaluation du rendement pour les LNC et le plan d'incitatifs annuel des employés d'EACL, dont tous ont des incidences ESG pour notre entreprise. Afin de demeurer informé sur les sujets ESG, le conseil d'administration est tenu au courant des progrès réalisés concernant notre dialogue avec les peuples autochtones et à la formation par l'intermédiaire de fournisseurs internes et externes.

EACL travaille actuellement à l'établissement d'une structure de gouvernance ESG plus établie en confirmant les rôles et les responsabilités des cadres et du conseil d'administration, en définissant les rôles et les responsabilités à l'appui de la structure de gouvernance et en mettant en place des groupes de travail pour appuyer chaque différenciateur stratégique.

Au niveau de l'organisation, EACL compte un comité ESG pour appuyer l'engagement continu d'EACL envers les facteurs ESG, y compris la mise en œuvre, le suivi et le perfectionnement de notre stratégie ESG. Ce comité ESG est dirigé par deux coprésidents qui sont nommés par le président et premier dirigeant et ont une obligation redditionnelle globale à l'égard des activités ESG, y compris la mise en œuvre et la promotion de la stratégie ESG. Les membres du Comité sont composés d'au moins trois autres employés qui sont approuvés par les coprésidents. Ces membres représentent différentes fonctions au sein d'EACL et ont des expériences et des domaines d'expertise différents.

Surveillance des LNC

Dans le cadre du modèle d'OGEE, EACL supervise toutes les activités des LNC. Nous fournissons une orientation stratégique aux LNC et approuvons ou acceptons leurs plans à long terme.

Le rendement des LNC est mesuré en fonction des activités énoncées dans ces plans, y compris les jalons et les produits livrables des projets liés aux facteurs ESG. EACL supervise le déclassement et la fermeture des sites nucléaires, notamment le réacteur de démonstration nucléaire en Ontario, les Laboratoires Whiteshell au Manitoba, Gentilly-1 au Québec et l'Initiative de la région de Port Hope, où les LNC nettoient des déchets radioactifs historiques de faible niveau dans les municipalités de Port Hope et de Clarington. Un certain nombre de grands projets d'assainissement de l'environnement, à diverses étapes de la planification, de la conception et du développement, sont également supervisés par EACL, comme le projet d'installation d'élimination près de la surface, le Projet de fermeture du réacteur de démonstration nucléaire et le projet de déclassement sur place du réacteur WR-1.

EACL compte un comité ESG pour appuyer l'engagement continu d'EACL envers les facteurs ESG, y compris la mise en œuvre, le suivi et le perfectionnement de notre stratégie ESG.





Harmonisation des normes du cadre de production de rapports

Dans le cadre de notre engagement d'améliorer continuellement notre rendement et notre divulgation dans les facteurs ESG, EACL s'efforce de mieux harmoniser ses rapports en se reportant aux normes évolutives en matière de rapports sur les facteurs ESG.

Nous commençons par les principes et les recommandations de Global Reporting Initiative (GRI) et du Sustainability Accounting Standards Board (SASB), et nous nous mettrons en conformité avec le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC) au début de 2023. L'atteinte de ces objectifs et l'adoption des normes sont essentielles pour accroître la capacité d'EACL à s'adapter et à réagir aux pressions accrues des intervenants, ainsi qu'à l'évolution de l'environnement physique et du marché.

GRI

Notre divulgation ESG est adaptée à partir des paramètres GRI que nous estimons les plus pertinents pour notre entreprise. Notre rapport s'articule autour de paramètres GRI choisis qui correspondent le mieux à notre stratégie ESG et à notre approche de gestion pour chaque « différenciateur stratégique » et « attente de base ». Alors que nous poursuivons notre parcours ESG, nous comptons revoir et perfectionner ces mesures.

SASB

EACL a choisi de faire rapport en se référant au cadre volontaire du SASB pour la période visée par ce rapport ESG. Il s'agit d'une étape importante dans la poursuite de notre parcours ESG, nous permettant de communiquer nos progrès de manière transparente et normalisée pour les intervenants. Ce rapport présente les paramètres de la norme de l'industrie SASB « Electric Utilities & Power Generators » (Services publics d'électricité et producteurs d'électricité), car il s'agit de la norme de l'industrie SASB qui correspond le mieux à notre secteur d'activité. Dans la mesure du possible, nous avons inclus des données des paramètres SASB, priorisées selon la pertinence de notre modèle d'affaires. Nous nous sommes engagés à améliorer la collecte et la coordination des données dans l'ensemble de l'organisation.

GIFCC

Conformément au double objectif d'EACL, qui consiste à permettre la science et la technologie nucléaires et à gérer les déchets radioactifs et les responsabilités en matière de déclasséement du gouvernement du Canada, notre travail est inextricablement lié aux changements climatiques et appuie l'engagement du Canada d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

En 2021, le gouvernement du Canada s'est engagé à exiger de toutes les sociétés d'État qu'elles adoptent les normes du GIFCC dans le cadre des rapports ministériels et que les sociétés d'État qui détiennent plus d'un milliard de dollars d'actifs nécessaires commencent à rendre compte de leurs risques financiers liés au climat d'ici mars 2023. Par conséquent, EACL s'engage à se conformer entièrement aux recommandations du Groupe de travail sur l'IFCC et nous sommes à élaborer notre premier rapport sur l'IFCC qui sera publié au début de 2023. Les normes du GIFCC sont structurées autour de quatre thèmes clés : gouvernance, stratégie, gestion des risques, paramètres et cibles.

Annexe

Tables de rendement des données	Page 50
Index de la Global Reporting Initiative	Page 50
Norme de l'industrie SASB « Electric Utilities & Power Generators »	Page 61
Politiques et plans ESG	Page 63
Sigles	Page 64



Tables de rendement des données

Index de la Global Reporting Initiative

Divulcation de la GRI	Description	Divulcation
Norme GRI : GRI 2 – Divulgations générales		
2-1 Détails organisationnels	a. Indiquer sa dénomination sociale. b. Indiquer sa nature de propriété et sa forme juridique c. Indiquer le lieu de son siège social. d. Indiquer les pays où les activités sont exercées	a. Énergie atomique du Canada limitée b. EACL est une société d'État fédérale dont le mandat est de favoriser la science et la technologie nucléaires et de protéger l'environnement en s'acquittant des responsabilités du gouvernement du Canada en matière de déchets radioactifs et de déclasséement c. Chalk River, en Ontario, Canada d. Canada
2-3 Période de déclaration, fréquence et point de contact	a. Préciser la période visée par les rapports sur la durabilité et leur fréquence b. Préciser la période visée par son rapport financier et, si elle ne correspond pas à la période visée de son rapport sur la durabilité, en expliquer la raison c. Indiquer la date de publication du rapport ou l'information communiquée d. Préciser le point de contact pour les questions sur le rapport ou l'information communiquée	a. Du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, annuellement b. Du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, annuellement c. Décembre 2022 d. Bretton Christensen, gestionnaire de l'engagement et des communications
2-7 Employés	a. Indiquer le nombre total d'employés et une ventilation de ce total par sexe et par région	a. Nombre total d'employés : 46 Sexe : - Femme - 23 - Homme - 23 Région : - Ottawa, Ontario (Région de la capitale nationale) – 15 - Ontario (à l'exclusion de la région de la capitale nationale) - Pinawa, Manitoba (Laboratoires Whiteshell) – 3

Divulcation de la GRI	Description	Divulcation
Norme GRI : GRI 2 – Divulgations générales		
2-9 Structure de gouvernance et composition	a. Décrire sa structure de gouvernance, y compris les comités de l'organe de gouvernance supérieur b. Dresser la liste des comités de l'organe de gouvernance supérieur qui sont chargés de prendre des décisions et de superviser la gestion des répercussions de l'organisation sur l'économie, l'environnement et les personnes c. Décrire la composition de l'organe de gouvernance supérieur et de ses comités	a. EACL compte un conseil d'administration dont chacun des membres est nommé par le gouvernement b. Le conseil d'administration a mis sur pied deux comités : le Comité d'audit et le Comité des ressources humaines et de la gouvernance (CRHG), qui exercent leurs activités conformément à des chartes distinctes c. Tous les membres du conseil d'administration sont membres du Comité d'audit et du CRHG, sauf le président et premier dirigeant (PPD). À part le PPD, il n'y a pas aucun membre de l'équipe de direction au conseil d'administration. Tous les membres du conseil d'administration autres que le PPD sont considérés comme indépendants (ne font pas partie de la direction)
2-10 Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance supérieur	a. Décrire les processus de nomination et de sélection des membres de l'organe de gouvernance supérieur et de ses comités b. Décrire les critères utilisés pour nommer et sélectionner les membres de l'organe de gouvernance supérieur, notamment la façon dont on tient compte des éléments suivants, le cas échéant : i. les points de vue des intervenants (y compris les actionnaires); ii. la diversité; iii. l'indépendance; iv. les compétences pertinentes aux répercussions de l'organisation	a. En tant que société d'État énuméré à l'annexe III, EACL est assujettie à la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> (Canada) (LGFP) qui comporte des dispositions relatives à la gouvernance, notamment en ce qui concerne la nomination des membres du conseil d'administration et du premier dirigeant nommés par le gouvernement en vertu de la LGFP b. EACL et son conseil d'administration tiennent à jour une matrice des compétences et de l'expérience qui identifie (i, iii) les compétences et l'expérience des membres du conseil, en plus des lacunes. La matrice tient également compte (ii) des capacités linguistiques, de la diversité et (iv) des compétences. Cette information est fournie au gouvernement dans le cadre de l'élaboration des critères de sélection du président et premier dirigeant et du président du conseil d'administration, ainsi que des membres de ce conseil

Divulgence de la GRI	Description	Divulgence
Norme GRI : GRI 2 – Divulgations générales		
2-11 Président de l'organe de gouvernance supérieur	a. Indiquer si le président de l'organe de gouvernance supérieur est également un cadre supérieur de l'organisation b. Si le président est également un cadre supérieur, expliquer sa fonction au sein de la direction de l'organisation, les raisons de cette entente et la façon dont les conflits d'intérêts sont évités et atténués	a. Il n'est pas un cadre supérieur b. Sans objet
2-12 Rôle de l'organe de gouvernance supérieur dans la supervision de la gestion des répercussions	a. Décrire le rôle de l'organe de gouvernance supérieur et des cadres supérieurs dans l'élaboration, l'approbation et la mise à jour de l'objectif, de la valeur ou des énoncés de mission de l'organisation, des stratégies, des politiques et des objectifs liés au développement durable b. Décrire le rôle de l'organe de gouvernance supérieur dans la surveillance de la diligence raisonnable de l'organisation et d'autres processus afin de déterminer et de gérer les répercussions de l'organisation sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris : i. la façon dont l'organe de gouvernance supérieur s'engage auprès des intervenants pour soutenir ces processus, le cas échéant ii. la façon dont l'organe de gouvernance supérieur étudie les résultats de ces processus	a. La mission d'EACL est établie par le gouvernement du Canada et est mise en œuvre par la direction sous la surveillance du conseil d'administration. Cette surveillance comprend la supervision de l'élaboration et de la mise en œuvre de la Stratégie organisationnelle, de la stratégie ESG ainsi que des politiques clés b. Le conseil d'administration supervise le Cadre de gestion des risques d'EACL, le Plan d'audit interne axé sur les risques et de nombreux autres documents, qui ont tous des répercussions sur la durabilité i. Le conseil d'administration collabore avec l'équipe de direction pour appuyer ces processus ii. Le conseil d'administration se réunit plusieurs fois tout au long de l'exercice pour examiner et influencer ces processus
2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des répercussions	a. Décrire comment l'organe de gouvernance supérieur délègue la responsabilité de gérer les répercussions de l'organisation sur l'économie, l'environnement et les personnes, notamment : i. s'il a nommé des cadres supérieurs chargés de la gestion des répercussions; ii. s'il a délégué la responsabilité de la gestion des répercussions à d'autres employés b. Décrire le processus et la fréquence à laquelle les cadres supérieurs ou d'autres employés doivent rendre compte à l'organe de gouvernance supérieur de la gestion des répercussions de l'organisation sur l'économie, l'environnement et les personnes	a. i. Au niveau de la direction, EACL dispose d'un comité sur la durabilité qui est dirigé par deux cadres supérieurs cochampions. ii. La direction est responsable de la gestion des répercussions de l'organisation sur l'économie, l'environnement et les personnes sous la supervision du conseil d'administration b. Le Comité sur la durabilité rend compte au conseil d'administration au besoin et au moins une fois par an

Divulcation de la GRI	Description	Divulcation
Norme GRI : GRI 2 – Divulgations générales		
2-15 Conflits d'intérêts	a. Décrire les processus de l'organe de gouvernance supérieur servant à s'assurer que les conflits d'intérêts sont évités et atténués b. Indiquer si les conflits d'intérêts sont divulgués aux intervenants	a. Les préoccupations critiques sont supervisées par le conseil d'administration au cours de ses réunions trimestrielles. L'agent de divulgation d'EACL présente tous les trimestres au conseil d'administration des rapports sur les questions relatives à la conformité au Code de conduite de la société, y compris les conflits d'intérêts, et à la <i>Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles</i> b. Tous les membres du conseil d'administration sont visés par la Loi sur les conflits d'intérêts (Canada), qui est vaste et comporte des obligations en matière de divulgation et d'évitement des conflits d'intérêts. En outre, les membres du conseil d'administration sont assujettis au Code de conduite d'EACL qui traite également du sujet
2-16 Communication de préoccupations critiques	a. Décrire la façon dont les préoccupations critiques sont communiquées à l'organe de gouvernance supérieur, le cas échéant	a. Les préoccupations critiques sont généralement communiquées au cours des réunions du conseil d'administration qui se tiennent tous les trimestres. En outre, des réunions annuelles périodiques du conseil d'administration ont été fixées pour traiter des questions au cours d'un cycle hors trimestre, selon les besoins
2-17 Connaissance collective de l'organe de gouvernance supérieur	a. Rapport sur les mesures prises pour faire progresser les connaissances, les compétences et l'expérience collectives de l'organe de gouvernance supérieur en matière de développement durable	a. Le conseil d'administration suit périodiquement des cours et une formation en tant que membre d'EACL et de leur propre chef. Le conseil d'administration a reçu des rapports importants sur les progrès accomplis quant au dialogue avec les peuples autochtones, ainsi que sur la formation dispensée à l'interne et de la part de fournisseurs externes
2-18 Évaluation du rendement de l'organe de gouvernance supérieur	a. Décrire les processus d'évaluation du rendement de l'organe de gouvernance supérieur en matière de supervision de la gestion des répercussions de l'organisation sur l'économie, l'environnement et les personnes	a. Le gouvernement du Canada ne procède à aucune évaluation officielle ou prescrite du conseil d'administration et de ses membres nommés. Toutefois, conformément aux bonnes pratiques de gouvernance, le conseil d'administration et ses comités procèdent chaque année à une autoévaluation de leur rendement respectif et ont la possibilité de recevoir une rétroaction ouverte. Cette évaluation profite au conseil d'administration et à son fonctionnement

Divulcation de la GRI	Description	Divulcation
Norme GRI : GRI 3 – Sujets importants 2021		
3-1 Processus servant à déterminer les sujets importants	a. Décrire le processus qu'il a suivi pour déterminer ses sujets importants, notamment : i. la façon dont il a cerné les répercussions réelles et potentielles, négatives et positives sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris les répercussions sur ses droits de la personne, dans ses activités et ses relations d'affaires ii. la façon il a priorisé les répercussions pour la production de rapports en fonction de leur importance b. Préciser les intervenants et les experts dont les points de vue ont permis de déterminer ses thèmes importants	a. i. L'évaluation de l'importance relative effectuée par EACL a comporté une vaste collaboration avec les principaux intervenants d'EACL, tant à l'interne qu'à l'externe de l'organisation. Elle a soutenu la détermination des répercussions réelles et potentielles, négatives et positives sur l'économie, l'environnement et les personnes, y compris les répercussions sur ses droits de la personne, dans ses activités et ses relations d'affaires ii. L'évaluation de l'importance relative a aidé EACL à établir les priorités en ce qui concerne les répercussions à déclarer en fonction de leur importance. Afin de procéder à l'évaluation de l'importance relative de façon objective conformément à la pratique exemplaire, EACL a collaboré avec un tiers digne de confiance, Ernst & Young LLP, pour faire participer les intervenants et déclarer anonymement des constatations b. Les cadres supérieurs d'EACL, la direction d'EACL, les employés d'EACL, les cadres des LNC, les intervenants réglementaires, municipaux et du secteur privé ont été mobilisés
3-2 Liste des sujets importants	a. Dresser la liste des sujets importants	a. Décarbonisation, dialogue et réconciliation avec les peuples autochtones, médecine nucléaire, science et technologie, gestion des déchets radioactifs et déclassé, consultation et développement communautaires, santé et sécurité du public et de l'effectif, gestion des risques organisationnels, résilience climatique, gestion de l'environnement, cybersécurité, diversité, équité et inclusion, et attraction, participation et maintien en poste des employés

Divulcation de la GRI	Description	Divulcation
Norme GRI : GRI 302 – Énergie 2016		
302-1 Consommation d'énergie au sein de l'organisation	a. Consommation totale de carburant dans l'organisation à partir de sources non renouvelables, en joules ou multiples, y compris les types de combustible utilisés c. En joules, watts-heures ou multiples, le total de : i. la consommation d'électricité	*Laboratoires de Chalk River a. Non renouvelable – 3,71 E + 08 c. i. Consommation d'électricité – 1,73 E + 08 Laboratoires de Whiteshell : a. Non renouvelable – 8,58 E + 06 c. i. Consommation d'électricité – 5,80 E + 07 Bureaux de la région de Port Hope : a. Non renouvelable – 4,17 E + 05 c. i. Consommation d'électricité – 2,08 E + 05 Installation de gestion des déchets de Port Hope : a. Non renouvelable – 1,80 E + 07 c. i. Consommation d'électricité – 1,04 E + 07 Installation actuelle de gestion des déchets de Port Granby : a. Non renouvelable – 2,33 E + 07 c. i. Consommation d'électricité – 5,40 E + 05 Réacteur nucléaire de démonstration : a. Non renouvelable – 1,16 E + 05 c. i. Consommation d'électricité – 9,37 E + 05 La Prade : a. Non renouvelable – 2,83 E + 06 c. i. Consommation d'électricité – 3,74 E + 06 G1 : a. Non renouvelable – 1,80 E + 03 c. i. Consommation d'électricité – 1,52 E + 06 DP Energy : a. Non renouvelable – 3,71 E + 06 c. i. Consommation d'électricité – 6,07 E + 06
302-3 Intensité énergétique	a. Ratio de l'intensité énergétique pour l'organisation	a. Le ratio de l'intensité énergétique est calculé pour tous les sites des LNC et est fondé sur la consommation d'énergie au sein de l'organisation seulement (et non en dehors). Un ratio de MJ/m² a été déterminé en divisant la consommation totale d'énergie par la surface utile, la consommation d'énergie étant concentrée sur celle utilisée dans les bâtiments pour le chauffage, la climatisation, l'éclairage et les processus

Divulgence de la GRI	Description	Divulgence
Norme GRI : GRI 303 – Eau et Effluents 2018		
303-1 Interactions avec l'eau comme ressource partagée	a. Une description de la façon dont l'organisation interagit avec l'eau, y compris la façon dont l'eau est retirée, consommée et déversée et l'endroit où cela est fait, ainsi que les répercussions liées à l'eau auxquels l'organisation a contribué ou qui sont directement liées à ses activités, produits ou services par ses relations d'affaires (p. ex., répercussions causées par le ruissellement) b. Description de l'approche utilisée pour déterminer les répercussions liées à l'eau, y compris la portée des évaluations, leur échéancier et les outils ou méthodes utilisés	a. L'utilisation de l'eau est répartie dans de nombreux bâtiments et installations sur les sites d'EACL, mais elle peut en grande partie être regroupée pour l'usage de l'eau de service (comprend l'usage domestique), de l'eau de procédé et de l'eau d'incendie. Par l'usage de l'eau dans diverses installations nucléaires, ainsi que dans des laboratoires radioisotopiques, chimiques et biologiques, un certain niveau de contamination radiologique ou non radiologique peut survenir b. Les intervenants sont appelés au besoin. Par exemple, aux Laboratoires Whiteshell, les intervenants participent activement au processus d'échantillonnage et de surveillance de ces laboratoires
303-2 Gestion des répercussions liées aux rejets d'eau	a. Une description de toutes les normes minimales établies pour la qualité des rejets d'effluents et la façon dont ces normes minimales ont été établies, y compris : i. la façon dont ont été établies les normes applicables aux installations exploitées dans des endroits où il n'y a pas d'exigences locales de rejet; ii. toutes normes ou lignes directrices sur la qualité de l'eau élaborées à l'interne; iii. toute norme sectorielle prise en compte; iv. indication de si le profil du plan d'eau récepteur a été examiné	a. Des normes minimales (i, ii, iii, iv) pour les installations d'exploitation ont été établies en appliquant les exigences de la norme CSA N288.8. Des niveaux administratifs et d'intervention ont été élaborés pour chaque site. De plus, les niveaux d'effluent non radiologiques sont comparés au Règlement sur les effluents des systèmes d'assainissement des eaux usées et au document réglementaire de la CCSN – 2.9.1. Les cibles des lignes directrices sont également élaborées à partir de plusieurs lignes directrices
Norme GRI : GRI 305 – Émissions 2016		
305-1 Émissions directes de GES (portée 1)	a. Émissions brutes directes (portée 1) de GES en tonnes métriques d'équivalents CO₂; b. Gaz inclus dans le calcul; que ce soit le CO₂, CH₄, N₂O, les HFC, les CPF, le SF₆, le NF₃, ou tous ceux-ci c. Émissions de CO₂ biogénique en tonnes métriques d'équivalents CO₂; d. Année de base pour le calcul, le cas échéant, y compris : i. la justification du choix	a. *Total de 28 336,12 tonnes de CO₂e dans l'ensemble des sites. b. Le CO₂, le CH₄, le N₂O et le SF₆ sont inclus dans le calcul. c. Émissions de 424,8 tonnes de CO₂ biogéniques d. i. L'année 2005 a été choisie comme année de référence puisque le Canada a fixé un objectif de réduction des émissions de carbone de 30 % d'ici 2030, par rapport aux émissions de 2005. De plus, EACL tente de soutenir cette pancanadienne et a pour but plus ambitieux d'exercer des activités sans carbone d'ici 2040

Divulgence de la GRI	Description	Divulgence
Norme GRI : GRI 305 – Émissions 2016		
305-2 Émissions indirectes de GES de l'énergie (portée 2)	a. Émissions brutes indirectes (portée 2) de GES en tonnes métriques d'équivalents CO ₂ de l'énergie en fonction de l'emplacement	a. *Total de 1 558,2 tonnes de CO ₂ e dans l'ensemble des sites
305-4 Intensité des émissions de GES	a. Ratio d'intensité des émissions de GES pour l'organisation b. Paramètre propre à l'organisation (le dénominateur) choisie pour calculer le ratio c. Types d'émissions de GES inclus dans le ratio d'intensité, qu'il s'agisse d'énergie directe (portée 1), d'énergie indirecte (portée 2) et/ou d'autres éléments indirects (portée 3)	a. *Le ratio d'intensité des GES des sites d'EACL est calculé selon les tonnes de CO ₂ e/m ² . Le total pour tous les sites est de 0,11 b. Le dénominateur du ratio d'intensité d'EACL est la superficie en mètres carrés (m ²) des bâtiments c. Les émissions de la portée 1 sont incluses dans le ratio, qui comprend le gaz de combustion de sources fixes, l'utilisation de produits industriels, les émissions fugitives, le transport et les déchets
305-5 Réduction des émissions de GES	a. Réduction des émissions de GES découlant directement des initiatives de réduction, en tonnes métriques d'équivalents CO ₂ b. Gaz inclus dans le calcul; que ce soit le CO ₂ , CH ₄ , N ₂ O, les HFC, les CPF, le SF ₆ , le NF ₃ ou tous ceux-ci	a. *469,67 tonnes de CO ₂ e b. CO ₂ , CH ₄ , N ₂ O
305-7 Oxydes d'azote (NOx), oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques importantes	a. Émissions atmosphériques importantes, en kilogrammes ou multiples, pour chacune des catégories suivantes : i. NOx vi. particulate matter (PM)	a. i. *NOx : 54 626 kg vi. MP2.5 : 8 590 kg; PM10 : 11 395 kg
Norme GRI : GRI 306 – Déchets 2020		
306-1 Production de déchets et répercussions importantes liées aux déchets	a. Pour les répercussions réelles et potentielles importantes de l'organisation sur les déchets, une description de ce qui suit : i. les intrants, les activités et les extrants qui mènent ou qui pourraient mener à ces répercussions; ii. ces répercussions, le cas échéant, qui ont trait aux déchets générés dans les propres activités de l'organisation ou aux déchets générés en amont ou en aval dans sa chaîne de valeur	a. Les répercussions liées aux déchets (i, ii) ont lieu dans les activités d'EACL et des LNC, telles que celles générées au bureau, dans les bâtiments et dans les laboratoires. À mesure que les travaux d'EACL dans le domaine des sciences et de la technologie s'intensifient, de nouvelles capacités habilitantes et de nouvelles installations de gestion des déchets sont réalisées à mesure que la gestion des déchets continue de croître et d'évoluer

Divulgence de la GRI	Description	Divulgence
Norme GRI : GRI 306 – Déchets 2020		
306-2 Gestion des répercussions importantes liées aux déchets	a. Mesures prises, y compris des mesures de circularité, pour empêcher la production de déchets dans les activités propres à l'organisation ainsi qu'en amont et en aval de sa chaîne de valeur, et pour gérer les répercussions importantes des déchets générés	a. La stratégie de gestion intégrée (SGI) des LNC fournit le cadre de la gestion du cycle de vie de tous les types de déchets sur tous les sites d'EACL, dont l'accent est mis sur la planification et l'optimisation du cycle de vie. La SGI veille également à ce que les stratégies et les soutiens connexes pour tous les déchets soient maintenus pour gérer les répercussions liées aux déchets
306-3 Déchets générés	a. Poids total des déchets produits en tonnes métriques et ventilation de ce total selon la composition des déchets b. Information contextuelle nécessaire pour comprendre les données et la façon dont les données ont été compilées	a. Le poids total des déchets produits est de 11 707,01 tonnes métriques et comprend les déchets radioactifs, propres et dangereux ou mixtes b. Les données sur les déchets pour les sites ont été obtenues à l'aide de rapports de mesure directement de fournisseurs de services externes, ainsi que de formulaires de données internes sur les déchets et de registres d'experts en la matière de site, qui sont suivis par un système de suivi des données sur les déchets
306-4 Déchets détournés des sites d'enfouissement	a. Poids total des déchets détournés des sites d'enfouissement en tonnes métriques et ventilation de ce total selon la composition des déchets b. Poids total des déchets dangereux détournés des sites d'enfouissement en tonnes métriques et ventilation de ce total selon les activités de récupération suivantes : ii. recyclage; iii. autres opérations de récupération	a. Poids total des déchets détournés : 3 516,35; Recycling: 1,571.13 Préparation de la réutilisation : 1 945,22; b. Poids total des déchets dangereux ii. Recyclage : 0,18 iii. Détournés : 0,18
Norme GRI : GRI 401 – Emploi 2016		
401-1 Nouveaux employés embauchés et roulement du personnel	a. Nombre total de nouveaux employés embauchés, et leur taux, au cours de la période visée par le rapport, par groupe d'âge, sexe et région	a. Quatre personnes âgées de 30 à 50 ans Deux personnes âgées de plus de 50 ans Quatre femmes Deux hommes Trois à Ottawa, en Ontario (région de la capitale nationale) Trois en Ontario (sauf dans la région de la capitale nationale)

Divulcation de la GRI	Description	Divulcation
Norme GRI : GRI 401 – Emploi 2016		
401-2 Avantages sociaux versés aux employés à temps plein qui ne sont pas accordés aux employés temporaires ou à temps partiel	a. Les avantages sociaux qui sont standards pour les employés à temps plein de l'organisation, mais qui ne sont pas accordés aux employés temporaires ou à temps partiel, par les sites importants d'exploitation	a. Les employés d'EACL sont couverts par les avantages sociaux du Conseil du Trésor dans le cadre du Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP). Ces avantages ne sont pas contrôlés par EACL
401-3 Congé parental	a. Nombre total d'employés ayant droit au congé parental, selon le sexe b. Nombre total d'employés qui ont pris un congé parental, selon le sexe	a. Tous les employés permanents à temps plein et à temps partiel ont droit à un congé de maternité et/ou à un congé parental. Les employés nommés pour une période déterminée ont également droit à un congé de maternité et/ou à un congé parental. Par conséquent, tous les employés y sont admissibles b. Deux employées (femmes) ont pris un congé parental
Norme GRI : GRI 403 – Santé et sécurité au travail 2018		
403-1 Occupational health and safety management system	a. Un énoncé indiquant si un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail a été mis en œuvre b. Une description de la portée des travailleurs, des activités et des lieux de travail couverts par le système de gestion de la santé et de la sécurité au travail (SST), et une explication et la justification, le cas échéant, de la non-couverture des travailleurs, des activités ou des lieux de travail	a. Le Programme de SST est une exigence légale que EACL respecte (ses exigences sont énoncées dans le <i>Code canadien du travail</i>). Il comprend notre procédure de SST, la prévention des blessures et des maladies, la prévention des dangers, le Centre de santé et sécurité des travailleurs et travailleuses, Plan d'action en santé mentale b. Le programme de SST d'EACL couvre tous les lieux et tous les employés. Les activités comprennent la formation, les réunions et les inspections du Centre de santé et sécurité des travailleurs et travailleuses, la création et la mise à jour de procédures. Les exigences en matière de production de rapports comprennent le Rapport annuel sur les situations dangereuses de l'employeur (le signalement de blessures, et à l'avenir, les cas de harcèlement et de violence en milieu de travail) et le Rapport du comité de sécurité et de santé (les commentaires sur les réunions, les questions soulevées, les inspections)

Divulgence de la GRI	Description	Divulgence
Norme GRI : GRI 403 – Santé et sécurité au travail 2018		
403-7 Prévention et atténuation des répercussions sur la santé et la sécurité au travail directement lié aux relations d'affaires	a. Description de l'approche de l'organisation à l'égard de la prévention ou de l'atténuation des répercussions négatives importantes sur la santé et la sécurité au travail qui sont directement liées à ses activités, produits ou services par ses relations d'affaires, ainsi que les dangers et les risques connexes	a. Notre approche est décrite dans la Politique de la santé et sécurité des employés, la Procédure de SST, la Politique de prévention du harcèlement et de la violence au travail d'EACL
Norme GRI : GRI 404 – Formation et éducation 2016		
404-2 Programmes d'amélioration des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	b. Programmes d'aide à la transition offerts pour faciliter le maintien de l'employabilité et la gestion des fins de carrière à la suite de la retraite ou de la cessation d'emploi	b. EACL n'a pas actuellement de programme d'aide à la transition. EACL fournit une aide à la transition au moyen d'un soutien de tiers, en fonction des besoins
Norme GRI : GRI 405 – Diversité et égalité des chances 2016		
405-1 Diversité des organes de gouvernance et des employés	a. Pourcentage de personnes au sein des organes de gouvernance de l'organisation dans chacune des catégories de diversité suivantes : i. sexe; ii. groupe d'âge : de moins de 30 ans, de 30 à 50 ans, de plus de 50 ans b. Pourcentage d'employés par catégorie d'employés dans chacune des catégories de diversité suivantes : i. sexe; ii. groupe d'âge : de moins de 30 ans, de 30 à 50 ans, de plus de 50 ans. iii. d'autres indicateurs de diversité, lorsque cela est pertinent (par exemple, les groupes minoritaires ou vulnérables)	a. i. Femme – 50 % Homme – 50 % ii. Plus de 50 ans – 100 % b. i. Femme – 50 % Homme – 50 % ii. Moins de 30 ans – 2 % De 30 à 50 ans – 54 % Plus de 50 ans – 44 % iii. Autres indicateurs de diversité – 9 %
Norme GRI : GRI 418 – Confidentialité des clients 2016		
418-1 Plaintes fondées concernant les atteintes à la vie privée des clients et les pertes de données des clients	a. Nombre total de plaintes fondées reçues concernant des atteintes à la vie privée des clients, classées par : i. plaintes reçues de parties extérieures et corroborées par l'organisation; ii. plaintes émanant d'organismes de réglementation b. Nombre total de fuites, de vols ou de pertes de données de clients repérés c. Si l'organisation n'a pas indiqué de plaintes fondées, un bref exposé de ce fait suffit	a. i. Zéro ii. Zéro b. Zéro c. Zéro

Norme de l'industrie SASB « Electric Utilities & Power Generators »

Paramètre comptable	Catégorie	Unité de mesure	Code	Divulgateion
Sujet de la norme SASB : Émissions de gaz à effet de serre et planification des ressources énergétiques				
1) Émissions globales brutes de la portée 1, pourcentage couvert par 2) les règlements limitant les émissions et 3) les règlements sur la déclaration des émissions	Quantitatif	Tonnes métriques (t) CO ₂ e Percentage (%)	IF-EU-110a.1	1) *Total de 28 336,12 tonnes de CO ₂ e dans l'ensemble des sites
Discussion de la stratégie ou du plan à long et à court terme pour gérer les émissions de la portée 1, les cibles de réduction des émissions et une analyse du rendement par rapport à ces cibles	Discussion et analyse	S.O.	IF-EU-110a.3	L'énergie nucléaire représente une immense occasion de réduire les émissions à l'échelle nationale et mondiale. À EACL, l'innovation nucléaire est au cœur de notre objectif. Les technologies nucléaires peuvent fournir des solutions énergétiques à faible émission de carbone pour soutenir les objectifs canadiens et mondiaux de carboneutralité
Sujet de la norme SASB : Qualité de l'air				
Émissions atmosphériques des polluants suivants : 1) NO _x (à l'exclusion du N ₂ O); 2) SO _x ; 3) matière particulaire (MP10); 4) plomb (Pb); 5) mercure (Hg); pourcentage de chacun dans les zones à forte densité de population ou à proximité de celles-ci	Quantitatif	Tonnes métriques (t) Pourcentage (%)	IF-EU-120a.1	1) *NO _x : 54 626 kg 2) MP2.5 : 8 590 kg MP10 : 11 395 kg 3) Plomb : 0,082 kg 4) Mercure : 0,000 1 kg
Sujet de la norme SASB : Gestion de l'eau				
1) Eau totale retirée 2) Total de l'eau consommée, pourcentage de chacune dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé	Quantitatif	Mille mètres cubes (m ³) Pourcentage (%)	IF-EU-140a.1	1) Eau retirée : 7 686,14 m ³ 2) Eau consommée : 79,89 m ³

Paramètre comptable	Catégorie	Unité de mesure	Code	Divulcation
Sujet de la norme SASB : Gestion de l'eau				
Description des risques liés à la gestion de l'eau et discussion des stratégies et des pratiques visant à atténuer ces risques	Discussion et analyse	S.O.	IF-EU-140a.3	Sous la surveillance des LNC, nous travaillons à optimiser l'utilisation des pratiques de gestion de l'eau et des eaux usées. D'après les données sur la consommation d'eau de 2020-2021 sur le site des Laboratoires de Chalk River, nous avons fixé des cibles de réduction futures. Notre but est de suivre et de divulguer notre consommation d'eau potable d'ici 2024 de tous les bâtiments importants qui ont été considérés comme faisant partie du campus revitalisé des LNC
Sujet de la norme SASB : Santé et sécurité de l'effectif				
1) Taux global d'incidents à déclaration obligatoire (TGIDO) 2) Taux de mortalité 3) Taux de fréquence des quasi-accidents (TFQA)	Quantitatif	Taux	IF-EU-320a.1	(1) Nombre total de dossiers enregistrables : 0,64 Absence du travail ou restrictions ou transferts temporaires de travail : 0,39 Jours de congé : 0,16 (2) Décès : Zéro
Sujet de la norme SASB : Sécurité nucléaire et gestion des urgences				
Description des efforts déployés pour gérer la sûreté nucléaire et la préparation aux situations d'urgence	Discussion et analyse	S.O.	IF-EU-540a.2	Nous reconnaissons les risques de notre travail et, conformément aux priorités fédérales, nous nous sommes engagés à gérer nos sites nucléaires, la sécurité et la sûreté publiques ayant préséance. EACL est responsable de la gestion du Plan de travail fédéral sur les activités de science et technologie nucléaires pour le compte du gouvernement fédéral, et les LNC ont de plus élaboré deux projets de détection nucléaire et d'analyse nucléologique, en tirant parti des travaux de ce programme avec Recherche et développement pour la défense Canada
Sujet de la norme SASB : Résilience du réseau				
Nombre d'incidents de non-respect des normes ou règlements en matière de sécurité physique et/ou cybernétique	Quantitatif	Nombre	IF-EU-550a.1	Zéro

Politiques et plans ESG

Politique	Description
Code de conduite d'EACL	Décrit les attentes concernant le comportement et les valeurs des employés et de l'organisation.
Stratégie de consultation des groupes autochtones d'AECL	Préciser les rôles et les responsabilités précis d'EACL et des LNC en ce qui concerne la consultation des peuples autochtones.
Procédure de sécurité et de santé au travail d'EACL	Donne un aperçu des exigences du programme de santé et de sécurité au travail (programme SST) d'EACL et les définit.
Stratégie de carboneutralité des LNC	Précise les améliorations et les changements nécessaires pour atteindre les cibles d'émissions et intègre les améliorations de l'efficacité énergétique telles que la mise à niveau des installations et des infrastructures existantes, les améliorations aux processus, la modernisation du parc de véhicules des LNC et la priorité accordée aux matériaux à faible teneur de carbone lors de la construction de nouveaux bâtiments.
Plan d'amélioration stratégique de l'efficacité énergétique (PASEE) des LNC	Permet aux Laboratoires de Chalk River d'optimiser les dépenses énergétiques et de réduire les émissions de carbone en guidant efficacement et durablement les initiatives stratégiques en matière d'exploitation, d'entretien et d'immobilisations énergétiques.
Stratégie de communication et de consultation des intervenants	Expose notre engagement à comprendre différents points de vue, à échanger l'information, à discuter des questions et des préoccupations et à créer des possibilités de partenariat.
Politique de santé et de sécurité des employés	Expose notre engagement à protéger la santé et la sécurité de tous nos employés.
Politique environnementale	Sert de guide pendant toutes les phases décisionnelles de la planification opérationnelle pour comprendre l'impact environnemental de nos décisions.
Stratégie de gestion intégrée des déchets	Comprend tous les types de déchets sur chacun de nos sites, et l'accent est mis sur la planification du cycle de vie et l'optimisation des déchets.
Cadre d'analyse du cycle de vie (ECV)	Sert à quantifier l'impact environnemental d'un produit ou d'un service à toutes les étapes de son cycle de vie et soutient notre transition vers la carboneutralité en cernant d'autres possibilités d'amélioration.
Plan d'action en santé mentale	Explique comment nous travaillons pour mieux répondre aux besoins en santé mentale de notre effectif et s'harmonise avec les activités qui appuient les objectifs stratégiques de la Stratégie pour la fonction publique fédérale sur la santé mentale en milieu de travail.
Plan d'action pour la réconciliation	Sera élaboré en collaboration avec nos partenaires autochtones avant 2025. Il guidera la manière dont nous nous rapprochons des collectivités autochtones et intégrera leurs points de vue dans notre travail.
Politique sur la chaîne d'approvisionnement	Sert de fondement pour travailler avec nos fournisseurs et atteindre nos buts d'approvisionnement durable.

Sigles

Sigle	Signification
EACL	Énergie atomique du Canada limitée
CANDU	Canadian deuterium uranium (deutérium-uranium canadien)
DIREP	Démonstration, innovation et recherche sur l'énergie propre
PPD	Président et premier dirigeant
LNC	Laboratoires nucléaires canadiens
CSA	Association canadienne de normalisation
AT	Absence du travail
JART	Absence du travail ou restrictions ou transferts temporaires de travail
PASEE	Plan d'amélioration stratégique de l'efficacité énergétique
ESG	Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance
LGFP	Loi sur la gestion des finances publiques
GES	Gaz à effet de serre
OGEE	Organisme gouvernemental exploité par un entrepreneur
GRI	Global Reporting Initiative
CRHG	Comité des ressources humaines et de la gouvernance
ACV	Analyse du cycle de vie
DEL	Diode électroluminescente
m ²	Mètres carrés
MWh	Mégawatt-heure
TFQA	Taux de fréquence des quasi-accidents
SST	Santé et sécurité au travail
SASB	Office des normes comptables de durabilité
PRM	Petit réacteur modulaire

Sigle	Signification
GIFCC	Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques
TCE	Total de nos cas enregistrables
TGIDO	Taux global d'incidents à déclaration obligatoire
WiN	Women in Nuclear
VEZ	Véhicule à émission zéro

Bureaux d'EACL

Siège social

Laboratoires de Chalk River
286, chemin Plant,
Station 508A
Chalk River (Ontario)
Canada K0J 1J0

Bureau d'Ottawa

270, rue Albert,
Bureau 1500
Ottawa (Ontario)
Canada K1P 5G8

Laboratoires de Whiteshell

1, Ara Mooradian Way,
Pinawa (Manitoba)
Canada R0E 1J0



www.aecl.ca/fr